Les Annonces sont reçues au bureau du Journal

Compte - - Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur : JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration : 25, Rue Gaultier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 10 fr. par an

Autres Départements ..... 12 —

Principes Démocratiques et Principes d'Autorité

De bons amis, qui ont salué avec joie la naissance du « *Soleil d'Auvergne* », nous ont adressé un reproche attristé:

— Pourquoi vous attaquez-vous aux républicains modérés, aux hommes et aux partis du Centre? Pourquoi ne vous bornez-vous pas à faire le procès *du socialisme et de ses alliés?*

Cette querelle touche au fond même de nos principes. Nous appartenons, ici, à une école qui n'espère rien du régime démocratique. Si nous n'avions pas, pour alimenter le mépris qu'il nous inspire, de fortes raisons doctrinales, il nous suffirait de méditer l'histoire de ces dernières années.

La France a reçu la plus terrible leçon de prévoyance et de vigilance qu'une nation ait jamais apprise : elle a été punie de ses rêveries pacifistes par un holocauste sans précédent dans l'histoire et par la pulvérisation de son sol sur un huitième de son étendue!

Cette leçon, la démocratie l'a oublié en moins de cinq ans! Elle est revenue à la politique d'où la guerre était sortie. Elle est retournée aux mêmes idées meurtrières et, qui est plus aux mêmes hommes! De la même voix dont elle avait, en 1919, acclamé *ses sauveurs, elle a, en 1924 acclamé* ceux qui les avaient trahis! Elle assiste, insouciante, à la résurrection militaire de l'Allemagne, et à la préparation d'une effroyable guerre de revanche!

Que faut-il de plus à un homme sensé pour conclure qu'une démocratie est, par nature, aveugle et sourde, amnésique et aboulique, et qu'une nation qui se livre à elle se voue à la destruction totale?

Les républicains modérés, eux, ne sont pas désabusés par ce spectacle. Ils croient que la démocratie peut s'a-

état d'amélioration continue, tendrait vers la perfection morale. Nous prétendons que l'homme du XXe siècle n'est ni meilleur ni pire que l'homme de l'antiquité, qu'il obéit aux mêmes instincts, aux mêmes passions et que c'est folie que de fonder un système politique sur la vertu: la vertu que *Montesquieu, très justement, donne* comme base nécessaire à la démocratie.

Les républicains modérés souscrivent à tous les bobards, donnent dans tous les panneaux, proclament sacrées toutes les impostures par lesquelles le peuple français a été systématiquement abruti depuis cent trente ans. La république, avec une infernale astuce, ayant déclaré qu'elle était la paix, la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice et un certain nombre d'autres bonnes choses, les républicains modérés ont pris pour argent comptant cette définition. La république, pour nous, n'a pas ce divin visage: nous savons qu'elle n'est qu'une insigne hypocrisie, qu'elle ment nécessairement à ses protestations de vertu comme à ses principes constitutionnels. Nous savons que la démocratie c'est la guerre, ce sont les invasions répétées du territoire, les les charniers de quinze cent mille *morts, l'exploitation du pouvoir par* des syndicats de forbans, le règne de la Haute-Banque, la désagrégation des groupes sociaux et, en fin de compte, l'anarchie et la dictature. La République est hideuse et nous le prouvons en lui arrachant son masque.

Les républicains modérés professent un saint respect pour l'histoire officielle qui est une grossière et outrageante déformation de la vie de l'ancienne France. Ils croient que nos ancêtres étaient de pauvres bêtes de somme, les rois de France des monstres de luxure ou de meurtre et que la

Quelques Pensées de Guy DUPRÉHAULT (1)

Extraits de POINTES DE FEU

Je définis la République: un temps d'ébullition pendant lequel la lie de la société monte à la surface. Il faut que le vase déborde pour que l'écume disparaisse. Toute république doit finir dans la boue et dans le sang.

***

La République ne saurait être le gouvernement du peuple; elle sera toujours le gouvernement d'un parti.

***

La République est la gangrène sénile des nations.

***

L'autorité nécessaire pour gouverner un peuple vient d'en Haut et non d'en bas. Le gouvernement républicain est donc un contresens: c'est une maison dont les fondations sont en l'air et qui repose sur ses girouettes piquées dans le sol. Prodige d'équilibre, mais c'est tout.

***

L'Etat est une immense famille; or il n'est venu à l'idée de personne de prétendre que l'autorité du père lui vient de ses enfants..

***

« Choisir son gouvernement », en parlant d'une nation, est une expression aussi absurde que de dire « choisir son père ». Tous les hommes, en naissant, trouvent un gouvernement établi, bon ou mauvais. Quel jour et à quelle heure un citoyen acquiert-il le droit de changer ce gouvernement, et ce droit de qui le tient-il? Qu'on me le dise. Qu'on me cite dans l'Histoire un seul peuple qui a véritablement choisi son gouvernement. Pour moi, je n'en connais pas. Les Français ont-ils choisi la République? Non; elle

En France on n'est jamais républicain que par ses vices.

***

Un républicain est en général un homme qui « palpe » ou qui espère « palper ». Sa république, c'est la Caisse nationale.

***

Ecoutez parler les purs du Bloc des Gauches: jamais leur république n'a été si bien assise, et cependant, toujours d'après les mêmes, jamais elle n'a été plus menacée, Ils sont si bien dans leur fromage de Hollande, ces vers grouillants, qu'ils craignent toujours qu'on le leur enlève. Voyez un chien rongeant un os: il grogne, comme si un ennemi invisible allait le lui ravir.

***

La « défense républicaine », plus précieuse que celle de l'éléphant, a fait vivre au moins trente ministères.

***

N'essayez pas de donner une gifle à un ministre....

— Je serais coffré immédiatement?

— Non, mais c'est son successeur qui la recevrait...

Guy DUPREHAULT.

LA POLITIQUE

La grande Presse et la Réaction

Dans la *Montagne* de jeudi, M. Jean Varenne signale a ses lecteurs la campagne anti-parlementaire que mènent en dehors des journaux politiques de droite quelques grands organes d'information.

Il dit, notamment :

« *Les salles de rédaction de nos grands quotidiens deviennent des milieux de conspiration.... On y exploite la crédulité publique pour miner le régime et saper le Parlement.* »

dissèque les faits, en en tirant immédiatement les conséquences.

Sévère mise au point du bluff allemand; menace de représailles contre le boycottage du tourisme Italien, enfin affirmation passionnée de ne pas céder un centimètre de la frontière italienne dans le Haut-Adige, voilà ce que contient le discours de M. Mussolini.

« *Mon discours,* dit celui-ci en terminant, *doit être considéré comme une prise de position politique et diplomatique. Je souhaite qu'il soit entendu par tous ceux qui doivent l'entendre, de façon que le gouvernement italien n'ait pas à passer à une réponse concrète comme il y passerait si demain le gouvernement allemand assumait la responsabilité de ce qui est arrivé et de ce qui pourrait arriver en Allemagne.* »

L'Italie a une tête.

La réponse de M. Stresemann

Si le discours de M. Mussolini a enthousiasmé les députés italiens, il a soulevé en Allemagne un concert d'hypocrites lamentations, surtout dans les milieux libéraux. Il est symptomatique d'observer que la presse nationaliste allemande se montre beaucoup plus réservée dans son appréciation. Elle comprend, à coup sûr, l'attitude des fascistes unitaires et patriotes, et en éprouve une confuse sympathie.

En une séance extraordinaire au Reichstag, à laquelle assistaient l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre d'Autriche, M. Stresemann a prononcé un grand discours qui est une réponse à celui de M. Mussolini..

M. Stresemann se déclara tout d'abord effarouché du ton de M. Mussolini, qu'il ne saurait, lui, employer.

Il déclara ensuite que l'Allemagne respecterait toujours la souveraineté Italienne sur le Tyrol du Sud; mais protesta sur les tentatives d'italianisation tentées sur la population, qui veut, dit-il, conserver la culture et les écoles

Ce discours, empreint d'un patriotisme fervent est accueilli par un enthousiasme universel.

Le même jour, l'ambassadeur d'Italie à Berlin est parti pour Rome avec son attaché.

« *Le départ des deux diplomates, dit le* Daily Express, *a été très commenté dans les milieux diplomatiques....* »

Il est certain que la situation devient extrêmement tendue entre l'Italie et l'Allemagne.

Le traître Sadoul a besoin d'une leçon

Il y a quelques jours, Jacques Sadoul se promenait dans les couloirs du Palais de Justice avec des amis (il paraît qu'il en a encore) lorsqu'il croisa deux avocats.

L'un d'eux, Me Guelfucci, fils d'un ancien Conseiller à la Cour dit en le désignant: « Voilà le traître! » et son ami répondit: « C'est bien lui! »

Sadoul aurait dû ne pas s'étonner de cette marque d'une popularité qu'il a tout fait pour acquérir. Il ne s'en rua pas moins sur Me Guelfucci et le frappa sauvagement au visage.

Une enquête a été ouverte sur ces faits par le bâtonnier Aubépin. Mais *nous ne retiendrons qu'une chose: l'impudente insolence du traître auquel on* a donné droit de cité, et qui, au lieu de cacher la honte dont il s'est couvert à jamais, ose se permettre des actes tels que celui qui nous occupe.

Sadoul mérite une terrible leçon: au reste, il aurait pu tomber sur un antagoniste qui le prenne par la boucle du pantalon et l'envoie promener, tête première, dans l'escalier des Pas-Perdus. Mais ceci n'est qu'une question de muscles, et l'affaire en elle-même n'est pas encore close.

Jacques Sadoul pourrait fort bien, dit-on, recevoir une balle dans la tête, si son courage lui permet de se battre autrement qu'à coups de poing.

Convenons que ce serait pour le traître une belle mort que celle donnée

La France a reçu la plus terrible leçon de prévoyance et de vigilance qu'une nation ait jamais apprise : elle a été punie de ses rêveries pacifistes par un holocauste sans précédent dans l'histoire et par la pulvérisation de son sol sur un huitième de son étendue!

Cette leçon, la démocratie l'a oublié en moins de cinq ans! Elle est revenue à la politique d'où la guerre était sortie. Elle est retournée aux mêmes idées meurtrières et, qui est plus aux mêmes hommes! De la même voix dont elle avait, en 1919, acclamé ses sauveurs, elle a, en 1924 acclamé ceux qui les avaient trahis! Elle assiste, insouciante, à la résurrection militaire de l'Allemagne, et à la préparation d'une effroyable guerre de revanche!

Que faut-il de plus à un homme sensé pour conclure qu'une démocratie est, par nature, aveugle et sourde, amnésique et aboulique, et qu'une nation qui se livre à elle se voue à la destruction totale?

Les républicains modérés, eux, ne sont pas désabusés par ce spectacle. Ils croient que la démocratie peut s'amender et qu'il suffirait qu'ils la conduisent pour qu'elle acquière les instincts primordiaux sans lesquels les peuples ne sauraient pas plus se diriger dans la vie universelle que les chiens dans la rue. La leçon qui tient dans ces deux dates: 2 août 1914 — 11 mai 1924, a été complètement perdue pour eux.

* *

Nous ne nous bornons pas, ici, à combattre la majorité au pouvoir, ni même l'organisation politique sous laquelle nous vivons. Nous sommes en révolte contre tout le courant d'idées d'où est sortie la Révolution. Et c'est dès les premiers rudiments de la philosophie que nous nous trouvons en conflit avec les républicains modérés.

Conflit fondamental! Car les idées ont leur logique implacable et suivant celles que l'on prend pour point de départ, on est contraint de conclure à l'anarchie ou de conclure à l'ordre. Dans les constructions de l'intelligence comme dans celles du travail manuel, le soubassement commande la nature de l'édifice!

Les républicains modérés croient, d'après Rousseau, que l'homme naît bon et que c'est la société qui le pervertit. Nous prétendons que l'homme est naturellement enclin au mal et que seules les disciplines familiales, religieuses, sociales, nationales, l'empêchent de s'y livrer.

Les républicains modérés croient à la stupide théorie de l'« évolution » d'après laquelle l'espèce humaine, en abruti depuis cent trente ans. La République, avec une infernale astuce, ayant déclaré qu'elle était la paix, la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice et un certain nombre d'autres bonnes choses, les républicains modérés ont pris pour argent comptant cette définition. La république, pour nous, n'a pas ce divin visage: nous savons qu'elle n'est qu'une insigne hypocrisie, qu'elle ment nécessairement à ses protestations de vertu comme à ses principes constitutionnels. Nous savons que la démocratie c'est la guerre, ce sont les invasions répétées du territoire, les les charniers de quinze cent mille morts, l'exploitation du pouvoir par des syndicats de forbans, le règne de la Haute-Banque, la désagrégation des groupes sociaux et, en fin de compte, l'anarchie et la dictature. La République est hideuse et nous le prouvons en lui arrachant son masque.

Les républicains modérés professent un saint respect pour l'histoire officielle qui est une grossière et outrageante déformation de la vie de l'ancienne France. Ils croient que nos ancêtres étaient de pauvres bêtes de somme, les rois de France des monstres de luxure ou de meurtre et que la civilisation française a commencé à la prise de la Bastille.

Nous avons le respect et la fierté de notre passé historique. Nous savons que la France a été glorieuse, enviée et riche, que les Français d'autrefois ont vécu heureux, sans connaître les mobilisations générales et les massacres immenses qui sont des innovations de la démocratie. Nous traitons de vils imposteurs les Seignobos, les Lavisse et la séquelle des historiens à tout faire que le régime a chargés de rédiger son astucieuse légende.

* *

Les républicains modérés sont de braves gens, mais la nature les a affligés de l'esprit de Gribouille: ils déplorent le mal, mais ils en vénèrent les causes. Ils sont sans force et dans autorité pour faire la critique du socialisme, puisqu'ils s'inspirent des mêmes idées philosophiques que lui. Grattez le socialiste, vous découvrirez un libéral qui est allé jusqu'au bout de ses idées.

Ici nous attaquons le mal dans ses racines. Nous ne saluons aucun des fétiches que la Révolution a imposés à la dévotion des Français. Nous blasphémons sans vergogne la religion démocratique, que nous proclamons anti-humaine, menteuse et stupide.

Nos amis comprendront que notre tâche déborde ainsi la seule critique du Cartel des Gauches.

LE « SOLEIL D'AUVERGNE ».

Une bonne république est-elle possible en France? Théoriquement, oui, pratiquement, non. Une bonne république ne pourrait exister que si elle avait Dieu pour président et des anges pour ministres, et encore il se trouverait à la Chambre des imbéciles pour les interpeller.

Guy DUPREHAULT.

* *

L'autorité nécessaire pour gouverner un peuple vient d'en Haut et non d'en bas. Le gouvernement républicain est donc un contresens: c'est une maison dont les fondations sont en l'air et qui repose sur ses girouettes piquées dans le sol. Prodige d'équilibre, mais c'est tout.

* *

L'Etat est une immense famille; or il n'est venu à l'idée de personne de prétendre que l'autorité du père lui vient de ses enfants..

* *

« Choisir son gouvernement », en parlant d'une nation, est une expression aussi absurde que de dire « choisir son père ». Tous les hommes, en naissant, trouvent un gouvernement établi, bon ou mauvais. Quel jour et à quelle heure un citoyen acquiert-il le droit de changer ce gouvernement, et ce droit de qui le tient-il? Qu'on me le dise. Qu'on me cite dans l'Histoire un seul peuple qui a véritablement choisi son gouvernement. Pour moi, je n'en connais pas. Les Français ont-ils choisi la République? Non; elle leur a été imposée par les fauteurs du coup d'Etat du 4 septembre.

* *

On donne comme image de la République un essaim d'abeilles. Pardon! Les abeilles ont une reine: elles sont donc en monarchie. Voilà pourquoi leur république marche si bien.

* *

Représentez-vous par la pensée un fiacre conduit par cinq cents cochers. Les uns tirent sur les rênes, pour modérer l'allure du cheval; les autres frappent la pauvre bête à coups redoublés pour la faire marcher plus vite; ceux-ci veulent prendre la rue de droite, ceux-là préfèrent tourner à gauche. Bref, durant tout le trajet, ils se disent des injures et se battent. Quand ils arrivent à la gare Saint-Lazare le train est parti depuis une demi-heure. Avec un seul cocher, le voyageur serait arrivé à temps et aurait pu faire enregistrer ses bagages. Vous avez reconnu le char de notre République traîné par cinq ou six cents députés...

* *

Un Etat sans chef unique et responsable, ne sera jamais qu'un corps sans tête.

* *

Supposez qu'un monarque soit un mauvais drôle; il vous reste l'espoir que son successeur sera meilleur. La République, au contraire, est un monstre aux cinq cents têtes qui se renouvellent constamment, au fur et à mesure qu'elles disparaissent. Il n'y a donc aucun espoir d'amélioration durable du régime.

* *

(1) Notre compatriote Guy Dupréhault est l'auteur d'un spirituel et remarquable recueil de pensées, **Pointes de Feu**, (Paris, Beauchesne, 1924); que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs.

[illegible] vivre au moins trente ministè-

* *

[illegible] essayez pas de donner une gifle [illegible] ministre...

— Je serais coffré immédiatement?

— Non, mais c'est son successeur qui la recevrait...

Guy DUPREHAULT.

LA POLITIQUE

La grande Presse et la Réaction

Dans la *Montagne* de jeudi, M. Jean Varenne signale à ses lecteurs la campagne anti-parlementaire que mènent en dehors des journaux politiques de droite quelques grands organes d'information.

Il dit, notamment :

« *Les salles de rédaction de nos grands quotidiens deviennent des milieux de conspiration.... On y exploite la crédulité publique pour miner le régime et saper le Parlement.* »

Et plus loin, il pose la question rituelle.

« *Pour qui travaillent ces feuilles et certains de leurs collaborateurs, car je ne peux pas croire que dans ces « boîtes » l'indépendance, qui est l'honneur de la profession, en soit bannie ? Et pourquoi?* »

Pourquoi? Parce que la réaction se propage chez M. Jean Varenne. Les petits ilôts de mécontents que nous étions, il y a peu de temps encore ont fait tache d'huile; et maintenant, l'esprit anti-parlementaire se retrouve partout et jusque dans les couches profondes de la société!

Aussi, ce qui vous étonne est-il une conséquence toute naturelle de l'écœurement général devant le régime actuel et sa politique panachée de malpropre et d'absurde.

Le *Matin*, le *Journal*, que vous citez, ne sont pas, je suppose, des journaux de droite. Leurs tendances reflètent uniquement celles de la majorité de leurs lecteurs qui n'ont pas, comme vous, à bénir la 3e République et ses politiciens.

Merci, néanmoins, d'avoir bien voulu accuser le coup. Il est courtois, pour l'adversaire de crier quand il faut: Touché !

LES INCIDENTS ITALO-ALLEMANDS

Discours de M. Mussolini

Le discours prononcé par M. Mussolini à la Chambre italienne, est un événement qui intéresse au plus haut point la politique européenne.

M. Mussolini n'est point parlementaire, et il remplace l'absurde phraséologie démocratique, si en honneur chez nous, par l'expression d'une énergie consciente et mesurée. Il ne se paye pas de mots, mais examine et

La réponse de M. Stresemann

Si le discours de M. Mussolini a enthousiasmé les députés italiens, il a soulevé en Allemagne un concert d'hypocrites lamentations, surtout dans les milieux libéraux. Il est symptomatique d'observer que la presse nationaliste allemande se montre beaucoup plus réservée dans son appréciation. Elle comprend, à coup sûr, l'attitude des fascistes unitaires et patriotes, et en éprouve une confuse sympathie.

En une séance extraordinaire au Reichstag, à laquelle assistaient l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre d'Autriche, M. Stresemann a prononcé un grand discours qui est une réponse à celui de M. Mussolini..

M. Stresemann se déclara tout d'abord effarouché du ton de M. Mussolini, qu'il ne saurait, lui, employer.

Il déclara ensuite que l'Allemagne respecterait toujours la souveraineté Italienne sur le Tyrol du Sud; mais protesta sur les tentatives d'italianisation tentées sur la population, qui veut, dit-il, conserver la culture et les écoles allemandes.

Puis il dit que l'opinion publique a été, en Allemagne, soulevée par des nouvelles « *entièrement fausses et étrangères au gouvernement du Reich.* » Il désapprouve aussi le boycottage du tourisme italien, œuvre de certains milieux toujours étrangers au gouvernement du Reich.

Quant aux mesures économiques coercitives employées, pour répondre à ces procédés, par le gouvernement fasciste, il les qualifie de « *procédés inadmissibles!* »

Il termine en gémissant sur ce que le discours de M. Mussolini « *n'est pas dans l'esprit de la Société des Nations.* »

Réplique aux arguments de M. Stresemann

« *Le long et ondoyant discours de M. Stresemann impose l'obligation d'une réplique immédiate, qui sera nette et précise comme le discours que j'ai prononcé samedi à la Chambre...* »

Ainsi parla mercredi M. Mussolini devant le Sénat italien, au milieu de frénétiques applaudissements.

Reprenant les paroles prononcées par M. Stresemann, il dit: « *M. Stresemann ne fit que confirmer tous les points essentiels de mon discours* » et il prend acte des termes vagues et hypocrites de la réponse qui ne contient aucune allégation catégorique aux griefs italiens.

Avec une implacable logique, M. Mussolini reprend ces griefs, et prononce un sévère réquisitoire contre la politique de frontière de l'Allemagne « *qui n'a pas abandonné ses rêves fous d'annexion.* »

Il termine en affirmant hautement les intentions italiennes d'opposer la force à toute atteinte contre l'unité du territoire, la prospérité et la dignité de la Nation.

ancien Conseiller à la Cour dit en le désignant: « Voilà le traître! » et son ami répondit: « C'est bien lui! »

Sadoul aurait dû ne pas s'étonner de cette marque d'une popularité qu'il a tout fait pour acquérir. Il ne s'en rua pas moins sur Me Guelfucci et le frappa sauvagement au visage.

Une enquête a été ouverte sur ces faits par le bâtonnier Aubépin. Mais nous ne retiendrons qu'une chose: l'impudente insolence du traître auquel on a donné droit de cité, et qui, au lieu de cacher la honte dont il s'est couvert à jamais, ose se permettre des actes tels que celui qui nous occupe. Sadoul mérite une terrible leçon.

Au reste, il aurait pu tomber sur un antagoniste qui le prenne par la boucle du pantalon et l'envoie promener, tête première, dans l'escalier des Pas-Perdus. Mais ceci n'est qu'une question de muscles, et l'affaire en elle-même n'est pas encore close.

Jacques Sadoul pourrait fort bien, dit-on, recevoir une balle dans la tête, si son courage lui permet de se battre autrement qu'à coups de poing.

Convenons que ce serait pour le traître une belle mort que celle donnée par un pistolet de combat, alors qu'il eut dû la recevoir des douze fusils du peloton d'exécution.

D. AGUILLON.

Il y a longtemps que la France serait la maîtresse du monde si la division de ses enfants ne l'avait trop souvent exposée aux jalouses faveurs de ses ennemis.

LOUIS XIV.

LA SEMAINE

Samedi. — La Chambre discute la loi sur les loyers dans sa séance du matin; elle consacre sa séance du soir aux projets financiers.

Caillaux prononce, au Mans, un discours où il fait l'éloge de la politique cartelliste.

Dimanche. — La Chambre a voté les taxes sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Lundi. — A Nevers et à Tulle, des meetings de protestation ont été tenus par les commerçants contre les mesures fiscales.

A Tours, M. Maginot, au cours d'une grande réunion, condamne la politique du Cartel.

Mardi. — *La Chambre a repoussé la disjonction de l'article 79 qui établit la transformation des titres au porteur en titres nominatifs.*

A la commission sénatoriale des finances, un très vif incident s'est produit au sujet de la politique du gouvernement dans le débat financier.

La commission des finances de la Chambre a établi définitivement le texte des impôts sur les bénéfices agricoles.

Mercredi. — A la Chambre, M. Flandin a accusé vivement le gouvernement d'incurie au sujet des débats financiers. M. Briand a répondu d'une façon très vague.

Jeudi. — La Chambre a voté les nouveaux impôts agricoles.

A Rome, M. Mussolini prononce devant une énorme affluence, un discours qui est une verte réplique à celui de M. Stresemann.

NOTRE EMPIRE AFRICAIN

Le Miracle Marocain

II. LA QUESTION BERBÈRE

Il est regrettable que le cadre de ces articles ne permette point d'aborder l'histoire des compétitions et des menées diplomatiques au Maroc, car il y a des épisodes bien amusants.

Après l'acte d'Algésiras de 1906, les conventions de 1909 et 1911, surtout celles du 30 mars 1912, qui lui confèrent enfin le *protectorat*, la France se place au premier plan.

Il y a déjà eu la mutinerie contre le sultan en 1911. Depuis, l'anarchie s'est aggravée encore. L'émeute de Fez, en 1912, provoquée bien moins par la proclamation du protectorat que par les hésitations, les fautes du gouvernement français, menace d'embraser tout le Maghreb.

Il ne s'agit plus de trafiquer, mais d'organiser une police élémentaire, de contenir les tribus berbères qui se soulèvent de toutes parts, d'établir un minimum d'ordre. Pour cette besogne périlleuse, sans profit, les autres puissances laisseront agir la France.

Le 28 avril 1912, le général Lyautey est nommé résident général. La situation semble désespérée. Le makhzen s'écroule. A Fès, 68 Français viennent d'être massacrés, non sans avoir été torturés suivant les règles de cet art spécial aux Marocains et aux Chinois. En masse, les Berbères descendent de leurs montagnes; ils sont 25.000 qui investissent la capitale, la ville sainte Ils y pénètrent.

Le résident général arrive à Fès le 2 mai. Il dispose en tout de cinq mille fusils. Les Berbères, aussitôt, sont refoulés l'émeute est réprimée, le sultan Moulay Hafid signe son abdication.

Ce n'est là qu'un prologue. Maintenant on va pacifier, organiser, construire. Pas un jour n'est perdu.

Le soldat sera administrateur, diplomate, magistrat, maître d'école, agent voyer, constructeur de ports, de voies ferrées, etc. Sans chercher vainement à éluder l'inéluctable, on n'usera de la force qu'à la dernière extrémité. D'ailleurs, le Berbère n'est disposé à causer que lorsque les fusils ont été vidés honnêtement et que les munitions sont épuisées.

On voit combien l'œuvre est complexe ardue. Du plus, les moyens sont médiocres. Mais il y a l'âme.

***

Dans le Maroc, alors, les conjonctures sont hostiles. Il ne faut pas, d'une part inquiéter l'islam, de l'autre, éveiller la jalousie des puissances étrangères qui s'attendent à notre échec, qui le souhaitent, qui le préparent sourdement peut-être.

Le protectorat s'appuiera donc sur le nouveau sultan. Il restituera au makhzen l'autorité indispensable. Il encouragera le commerce, les échanges. Et puis, en avançant dans le « bled es siba », il s'efforcera de se concilier les farouches Berbères.

Tout cela est mené de front. En quelques mois, le calme, la confiance, la prospérité renaissent.

Et, deux ans après, le « miracle » est en voie de s'accomplir quand survient la grande tourmente.

Août 1914. Pour ceux qui n'ont rien vu, rien prévu, hauts fonctionnaires et politiciens, c'est l'affolement.

Le résident général reçoit l'ordre insensé de faire replier nos troupes. Ordre stupide comme beaucoup de ceux qui furent lancés à ce moment tragique. Si le général Lyautey, soucieux seulement de mettre sa responsabilité à couvert, l'avait exécuté à la lettre, nous perdions le Maroc à jamais, et très peu de nos soldats, harcelés dans leur piteuse retraite, eussent atteint la côte. Tout recul, pour le Berbère, est une défaite, et toute défaite est mise rudement à profit. On ignorait cela — et bien d'autres choses, hélas ! — à Paris et dans les hautes sphères de l'administration et du gouvernement.

Néanmoins, la métropole reçut en temps voulu, plus de soldats qu'elle n'en avait demandé: trente mille, environ, sur lesquels 9.000 furent tués et 17.000 blessés, et ça se compare avantageusement à Tunis, Oran et à Alger.

Son port, bien aménagé, outillé, voit son activité s'accroître d'année en année. Et il y a aussi d'autres ports: Kénitra, Mazagan, Safi, Mogador...

Des mines, des gisements de phosphates sont en exploitation.

Les recettes budgétaires, qui n'atteignaient pas 20 millions de francs en 1913, dépassent maintenant 250 millions. Hormis pour les dépenses militaires, le Maroc se suffit à lui-même.

Le Berbère est agriculteur. La sécurité qui lui est assurée et qu'il n'a jamais connue l'engage à défricher. La terre est fertile et mieux irriguée que l'Algérie et la Tunisie. Cent mille hectares ont été concédés aux colons européens.

Ce n'est là que le côté brillant de l'œuvre française, ce qui fait l'admiration des étrangers. Mais combien est plus important, plus vital ce qui ne s'évalue pas en chiffres. Politique — ou spirituel — d'abord.

***

Je ne dissimulerai pas néanmoins, les vives critiques qui ont pu être émises par des observateurs officiels qui font abstraction des circonstances, des nécessités et des résultats obtenus. Mais je passerai, bien entendu, le dénigrement calomnieux de ces flibustiers qu'attirent toujours les pays neufs ou troublés et qui se vengent ainsi de ne pouvoir s'enrichir rapidement au détriment des indigènes. L'expression de leurs rancunes est le plus bel éloge qui puisse être fait du protectorat.

Au demeurant, les critiques sincères qui semblent les mieux justifiées ne laissent point d'être contraditoires, car elles *consistent surtout à opposer les moyens au but. Il faut savoir ce qu'on veut.*

Ces critiques se résument par une caricature qui représente le Maroc sous la forme d'une vache efflanquée qu'un militaire français immobilise en lui tenant les cornes ,cependant que le sultan, sa suite, ses parasites, les caïds voraces la traient tranquillement.

Soit. Mais la vache qu'on trait est une vache qui vit; et la jument de Roland, avec toutes ses qualités, avait ce défaut d'être morte.

Au surplus, on ne transforme pas la mentalité d'un peuple en dix ans. Celui-ci n'a pas d'autre conception du gouvernement : machine à pressurer le fellah. Il n'imagine pas d'autre force de cohésion et de discipline. Or l'anarchie est pire que le plus odieux despotisme, par la cruauté de ses moyens comme par l'iniquité de ses conséquences.

En 1912, tout était à faire encore, et le protectorat ne pouvait s'appuyer que sur ce qui résistait tant soit peu: le makhzen et l'islam.

Pour se passer de cet étai, il eût fallu une armée et des ressources bien supérieures, il eût fallu consentir des sacrifices d'argent et de vies humaines dont on a pu heureusement se dispenser. Les soi-disant pacifistes, les sentimentaux qui subordonnent le but aux moyens, les idéologues absolutistes aboutissent toujours à des solutions sanglantes.

Le bon sens positif d'un Lyautey savait ce qu'il faisait, et quand, comment, pourquoi il le fallait faire.

Le protectorat s'est donc efforcé de contenir autant qu'il se pouvait les exactions des caïds. En étendant sur un plus grand nombre de têtes les charges fiscales et en développant la prospérité générale, il a réellement allégé ces charges pour chacun.

Enfin, en ne heurtant pas l'islam de front, il s'est concilié, à tout le moins il a neutralisé la seule force capable de fédérer contre nous toutes les tribus guerrières dont la dispersion était et reste le principal élément de notre prédominance et de notre prestige.

Sans doute, avant notre intervention, il y avait des tribus qui échappaient à ces contributions parfois abusives; mais au prix de l'anarchie, c'est-à-dire de la guerre constante, de la misère, de la famine périodique. Quant aux populations qui

influents des partis politiques, s'aperçoivent vite que les partis de gauche ne représentent que de bas intérêts personnels, que les bavardages parlementaires aggravent chaque jour la crise où se débat la France. Enfin, rappelez-vous les articles de la *Montagne* contre les étudiants en avril dernier, où l'on trouvait admirable que des ouvriers aient frappé nos camarades de Nancy. Beaucoup d'étudiants se souviennent aussi de certaine aventure un peu périlleuse, pour ne pas dire plus, où certains membres influents et socialistes de l'A. G. entraînèrent leurs camarades.

Ceci étant posé, on comprend pourquoi les étudiants indifférents méritent pour la plupart d'être incorporés dans les sympathies cachées dont j'ai parlé.

On comprendra aussi pourquoi nos effectifs furent quintuplés en avril 1925.

***

Les indifférents sont tels, le plus souvent, pour des causes qui peuvent paraître légitimes: il est contre nature que tout un peuple s'occupe de politique, Athènes est morte parce que chaque citoyen devait appartenir à une faction.

Combien il serait salutaire que chacun accomplise loyalement ses devoirs d'état; que les étudiants n'abandonnent leurs études que pour se livrer à leurs distractions sportives ou intellectuelles ?

Mais la république est le gouvernement des partis.

Nous vivons sur le pied de la guerre. Est-ce notre faute? Est-ce de notre faute s'il faut que nous descendions dans la rue pour défendre nos libertés religieuses, corporatives, humaines, parce qu'au nom de la Liberté, dogme insane sur des imaginations déréglées ou volontairement malfaisantes, on veut détruire, on détruit les libertés dont la France était pavée autrefois?

Les étudiants de gauche, parce qu'ils appartiennent aux partis agresseurs, savent bien que nous sommes en guerre. Tous sont inscrits à leur parti. Tous luttent. Que les étudiants de droite plus nombreux que jamais viennent grossir nos effectifs.

R. B.

(1) Voir le « Soleil » du 30 janvier 1926.

Le « Soleil d'Auvergne » à Thiers

CHEZ LES SOCIALISTES INDÉPENDANTS

Julien n'y est plus. — Au Journal de Thiers. — Le sosie du sénateur Pichon. — Les réticences de M. de Grandsaigne. — M. Cotte n'aime pas les girouettes. — Huguet ou Cotillon ?

— La sous - préfecture ! cher monsieur, voici la sous-préfecture. Elle est de seconde classe.

— Nous entrons?

— Visite inutile. Pas d'histoires... Julien n'y est plus...

— Mais où me conduisez-vous, à

bien renseignés que notre confrère sur les hommes et les choses de la politi- thiernoise. Lorsque M. de Grandsaigne, me dit-on, annonce dans son Journal, au cours d'une période électorale, quels seront les vainqueurs de telle ou telle bataille, il est rare que les évènements démentent ses prévisions toujours fondées sur les faits et une connaissance exacte du baromètre politique. On m'avait assuré d'autre part que M. François de Grandsaigne s'honorait d'avoir été l'ami de feu le député Claussat que « Le Journal de Thiers » avait été le premier *à soutenir* dans les débuts de sa vie publique.

Je prend donc la liberté de demander à mon sympathique confrère quels étaient ses pronostics en ce qui concernait la succession de M. Claussat; question je dois la déclarer ici, beaucoup plus passionnante pour les lecteurs thiernois de « *Soleil d'Auvergne* » que pour ce journal lui-même qui veut être *à l'écart de toute lutte électorale*, et je l'en félicite hautement.

M. de Grandsaigne, en m'écoutant, eut un sourire qui faisait songer davantage au sourire du Sphinx qu'à celui d'une gentille marchande. « Tout dépendra dit-il, du mode de scrutin qui jouera aux prochaines élections. Les compétitions semblent bien devoir être très ardentes dans l'arrondissement de Thiers, si l'on doit recourir au scrutin d'avant-guerre ».

— Et le vainqueur du tournoi? l'homme qui décrochera la timbale?

— Vous m'en demandez trop pour l'instant. Je ne saurais parler à bon escient. Mais nous avons à Thiers des spécialistes en ce genre de pronostics. S'il faut en croire la rumeur publique, le flair de mon excellent voisin, M. Cotte, est d'une accuité merveilleuse. Voyez mon ancien collègue au conseil municipal. C'est le meilleur homme du monde, et je vous garantis la cordialité de son accueil.

— Et nous voici au café qui voisine avec la librairie du *Journal de Thiers* et dont M. Cotte est le propriétaire gérant. Mon ami a un goût très marqué pour le *Cristal sec* qu'il aime à noyer dans une eau abondante. Je ne dédaigne pas le *Porto*. Nous réclamons ces agréables rafraîchissements et nous avons l'honneur d'être servis par M. Cotte lui-même.

La silhouette quelque peu sévère et émaciée de cet excellent cafetier n'évoque aucunement l'image de ces redoutables fricotteurs de l'assiette radicale, dont le bon garçonnisme se rembourre et se capitonne de toutes les boursoufflures d'une ridicule suffisance. L'honorable M. Cotte se console sans doute de n'être point un politicien *dodu* en laissant apparaître, pour le plaisir des yeux les lignes nettes et précises d'une solide ossature. Et c'est la manifestation, en cet homme, de la plus rigoureuse honnêteté politique et commerciale.

Aussi bien, ne sommes-nous point surpris lorsque nous entendons M. Cotte déclarer qu'il n'a jamais présenté des opinions et un vin frelatés à ses électeurs et clients. Il se dit socialiste, il l'a toujours été, nous le croyons sans peine. La parole de cet homme ne s'échauffe que contre les

destie, mais administrant les affaires de la cité avec la même bonhomie et le même bonheur que celles de sa magnifique usine.

C'est dans ce milieu que s'agite maintenant la question du successeur de M. Claussat à la Chambre des députés. Tout le monde est convaincu que les prochaines élections auront lieu au scrutin d'arrondissement et l'on discute en conséquence.

On entrevoit donc une première joute, au sein du congrès socialiste unifié entre le docteur Joubert, esprit *d'une rare fécondité et praticien renommé*, et l'homme qui porte dans son cerveau mathématique toute la sagesse, toute la politique et toute l'audace du parti, nous voulons parler du professeur Pradel. Le premier, venu trop tard au socialisme unifié et réputé trop bourgeois, devrait laisser au second la garde du drapeau international.

Deuxième joûte entre le candidat socialiste unifié Pradel et le représentant des forces radicales, le citoyen Huguet, député sortant.

Mais la lutte ne sera pas, dit-on, circonscrite entre ces deux hommes. On verra surgir sans doute un *outsider*, bien connu à Thiers, et dont l'intervention amènera un ballottage certain. Quel en sera le résultat ? Des trois belligérants Pradel étant le moins connu s'effacera sans doute devant Huguet dont la situation politique fut autrefois très forte. Mais celui-ci l'emportera-t-il sur l'*outsider* Cotillon dont *l'étoile, encore vierge, étargit de plus* en plus ses rayons et qui sut toujours profiter de toutes les chances que la Fortune daigna placer sur son chemin ? Mystère ! Les Thiernois qui aiment leur maire parient déjà pour Cotillon.

(A suivre). BLACK.

La plus grande fonction du monarque est de mettre chacun des particuliers dans le poste où il peut être utile au public.

LOUIS XIV.

Potins Clermontois

Est-ce vraiment pour les piétons que sont fait les trottoirs?

C'est cette intéressante question que je vous demande de résoudre, lecteurs. J'habite le quartier Fontgiève, dont les *anciens et incommodes trottoirs ont été changés contre des pistes de tarmac* que je vantais à tous dans un dernier numéro du « Soleil ». Il ne se passe pas de jour qu'à midi, en rentrant chez moi, je ne sois frôlé par un cycliste se livrant à la griserie de la vitesse sur la surface bien lisse du trottoir. Souvent j'ai tremblé pour un enfant ou une bonne vieille dame qui se trouvaient devant moi et que le fou frôlait à son passage, reprenant ensuite son équilibre par une série d'impressionnantes sinusoïdes.

On a pourtant créé un vélodrome municipal, où chaque cycliste, pour la somme modique de 1 franc, peut aller satisfaire sa passion.

Voilà pour les cyclistes. Passons maintenant aux chars à bœufs. Les jours de foire et de marché les chars à bœufs trouvent sans doute la rue Fontgiève indigne de leurs roues, et préfèrent user des trottoirs qui évitent toute usure à leurs roulements à billes. Là, ce n'est plus la vitesse qui crée le danger, mais ce sont les offrandes des nobles ruminants, qui nous

FAITS DIVERS

Le Crime d'un fou. — Nos lecteurs se souviennent de l'interview que nous avons publiée il y a quelques temps du « Grimpeur de la Cathédrale », le jeune Joseph Modange..

Le malheureux, qui donne des signes d'aliénation mentale s'est rendu coupable d'un horrible forfait. Mercredi dernier, vers 5 du soir, il pénétra chez une amie de sa famille, Mme Thevaud âgée de 74 ans qui habitait 1 bis rue de l'Enfer. Elle était en compagnie de sa petite nièce.

Celle-ci partit vers 5 heures et demie. Modange alors montra à Mme Thevaud *des photographies qu'on avait prises de lui alors qu'il grimpait aux flèches de la* cathédrale.

Pendant que Mme Thevaud examinait ces photos, il se glissa derrière elle et passa autour du cou de la malheureuse femme un mouchoir roulé qu'il serra de toutes ses forces. Au bout de quelques instants, Mme Thevaud avait cessé de vivre.

Modange alors fouilla dans tous les meubles et prit une certaine somme en billet de banque, ainsi que des pièces d'or. Puis, il s'en alla tranquillement.

Vers 6 heures, Mme Borel, fille de Mme Thevaud, rentra et découvrit le crime. M. Bonnafous, commissaire central et M. Barnaud, commissaire de permanence aussitôt prévenus se rendirent sur les lieux. Après les constatations d'usage, l'enquête commença, et on apprit que Modange était resté seul avec Mme Thévaud quelques ques instants avant le crime.

Les inspecteurs Vidal, Méallet et Blachas partirent à sa recherche et le découvrirent rue Bonnabaud, près de son domicile, alors qu'il se dissimulait dans l'embrasure d'une porte. Appréhendé, il avoua aussitôt son crime.

Pendant son interrogatoire, il fit preuve d'une loquacité extraordinaire. Avec un cynisme plein d'extravagance, il se vanta d'avoir combiné de nombreux crimes dont l'exécution aurait fait de lui un « assassin sensationnel »!!!

Apprenons que les parents de Modange sont d'honnêtes et probes travailleurs, et que le forfait commis par leur fils, dont la conduite jusqu'à ce jour avait été exemplaire, les a plongés dans un profond désespoir.

Le génie des affaires. — Sepchat Jean-Baptiste, 37 ans, possède au plus haut point le génie des affaires.

Il vend de tout; et il approvisionne son commerce de la façon la plus ingénieuse. Il va chez les commerçants, commande des marchandises pour telle institution, telle maison de commerce dont il se dit chargé de faire les achats. On lui livre la commande, et on ne s'aperçoit de la supercherie qu'au moment de l'envoi de la facture.

C'est pour une opération de ce genre que Sepchat a été arrêté mercredi. Il est du reste familier du fait et vient de purger récemment une condamnation à 6 mois de prison, toujours au sujet de ses affaires commerciales.

Accident d'auto. — Samedi, M. Jean Alevêque, le jeune sportsman bien connu à Clermont, qui conduisait un puissant cyclecar, voulut doubler le tramway de Royat à l'arrêt facultatif de la rue d'Assas. Le malheur voulut qu'à ce moment une voyageuse *descendit* du tram. La voiture la heurta violemment, la projeta à plusieurs mètres de distance, puis alla s'écraser contre un arbre.

Les victimes de l'accident furent aussitôt relevées et des soins empressés leur furent prodigués. La voyageuse, Mme Piquet, 25 ans, portait une fracture au crâne et de nombreuses contusions. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu par une camionnette qui descendait à Clermont. Son état est grave, mais non désespéré.

Quant à M. Jean Alévêque, il a reçu des blessures produites par des éclats de verre et des contusions assez légères.

Tramway en dérive. — Samedi dernier, vers 5 heures et demie, le tram de Fontgiève où se trouvait une seule voyageuse, stationnait place Gaillard. Le conducteur et le receveur étaient absents; tout à coup le tram se mit en marche, et, prenant de la vitesse en raison de la déclivité, se mit à dévaler la rue Fontgiève à toute vitesse.

A la hauteur de la rue Traversière Fontgiève, une voiture de laitier qui était en

ardue. Du plus, les moyens sont médiocres. Mais il y a l'âme.

⁂

Dans le Maroc, alors, les conjonctures sont hostiles. Il ne faut pas, d'une part inquiéter l'islam, de l'autre, éveiller la jalousie des puissances étrangères qui s'attendent à notre échec, qui le souhaitent, qui le préparent sourdement peut-être.

Le protectorat s'appuiera donc sur le nouveau sultan. Il restituera au makhzen l'autorité indispensable. Il encouragera le commerce, les échanges. Et puis, en avançant dans le «bled es siba», il s'efforcera de se concilier les farouches Berbères.

Tout cela est mené de front. En quelques mois, le calme, la confiance, la prospérité renaissent.

Et, deux ans après, le «miracle» est en voie de s'accomplir quand survient la grande tourmente.

Août 1914. Pour ceux qui n'ont rien vu, rien prévu, hauts fonctionnaires et politiciens, c'est l'affolement.

Le résident général reçoit l'ordre insensé de faire replier nos troupes. Ordre stupide comme beaucoup de ceux qui furent lancés à ce moment tragique. Si le général Lyautey, soucieux seulement de mettre sa responsabilité à couvert, l'avait exécuté à la lettre, nous perdions le Maroc à jamais, et très peu de nos soldats, harcelés dans leur piteuse retraite, eussent atteint la côte. Tout recul, pour le Berbère, est une défaite, et toute défaite est mise rudement à profit. On ignorait cela — et bien d'autres choses, hélas ! — à Paris et dans les hautes sphères de l'administration et du gouvernement.

Néanmoins, la métropole reçut en temps voulu, plus de soldats qu'elle n'en avait demandé: trente mille, environ, sur lesquels 9.000 furent tués et 17.000 blessés, et autant de travailleurs pour les usines de guerre.

Et, au Maroc, on continua, méthodiquement d'avancer, d'organiser, de construire....

⁂

Durant toute la guerre, l'œuvre se poursuivit, avec les goumiers et autres soldats indigènes, les joyeux, et, surtout, la légion étrangère, qui comprenait dans ses rangs 70 pour cent d'Austro-Allemands.

Peut-on croire encore que ce soit la seule force militaire qui ait pacifié un territoire presque aussi étendu que la France (400.000 kilomètres carrés) et habité par quatre millions de guerriers intrépides?

Avec une armée bien plus nombreuse, en ne tenant que quelques places fortes qu'ils occupent depuis des siècles, nous avons vu que les Espagnols ne venaient pas à bout des Riffains.

C'est donc la méthode française qui fait presque tout. Et le génie politique d'un chef.

Les Espagnols sont restés les «conquistadores.» Leur absolutisme ne peut comprendre un autre absolutisme. Pour eux, il s'agit toujours de «la guerra a los Moros» d'Isabelle la Catholique. Leur morgue incompréhensible leur fait offenser cruellement de toutes manières, les croyances et les mœurs des aborigènes. On rapporte qu'ils se sont fait un jeu, parfois, de jeter des têtes de cochon dans les mosquées. Ce n'est pas seulement la foi musulmane qu'ils outragent ainsi, mais la dignité humaine, le noble orgueil berbère. Cela ne se pardonne pas. A ce jeu, il faut être les *plus forts toujours*.

Dans toute la zone française, qui comprend les quatre cinquièmes du Maroc, les procédés, au contraire, ont été ceux du relativisme positif.

Scrupuleux respect des intérêts profonds, des mœurs et des croyances des indigènes. Ne rien détruire, tout conserver, relever même les ruines et construire.

Les quartiers européens sont édifiés en dehors des «médinas» (cités indigènes); interdiction aux touristes de pénétrer dans les mosquées, dans les lieux «horm» (sacrés); réfection des monuments religieux, civils, historiques ; encouragements à la reprise des arts, etc., enfin, protection des faibles, restauration de la justice, de la police, de l'autorité des cadis et des caïds.

De belles routes, mieux entretenues qu'en France, des voies ferrées sillonnent le pays.

Une grande ville de plus de 100.000 habitants, dont 25.000 Européens, a surgi à l'américaine, en quelques mois. Casablanca vit; et la jument de Roland, avec toutes ses qualités, avait ce défaut d'être morte.

Au surplus, on ne transforme pas la mentalité d'un peuple en dix ans. Celui-ci n'a pas d'autre conception du gouvernement : machine à pressurer le fellah. Il n'imagine pas d'autre force de cohésion et de discipline. Or l'anarchie est pire que le plus odieux despotisme, par la cruauté de ses moyens comme par l'iniquité de ses conséquences.

En 1912, tout était à faire encore, et le protectorat ne pouvait s'appuyer que sur ce qui résistait tant soit peu: le makhzen et l'islam.

Pour se passer de cet étai, il eût fallu une armée et des ressources bien supérieures, il eût fallu consentir des sacrifices d'argent et de vies humaines dont on a pu heureusement se dispenser. Les soi-disant pacifistes, les sentimentaux qui subordonnent le but aux moyens, les idéologues absolutistes aboutissent toujours à des solutions sanglantes.

Le bon sens positif d'un Lyautey savait ce qu'il faisait, et quand, comment, pourquoi il le fallait faire.

Le protectorat s'est donc efforcé de contenir autant qu'il se pouvait les exactions des caïds. En étendant sur un plus grand nombre de têtes les charges fiscales et en développant la prospérité générale, il a réellement allégé ces charges pour chacun.

Enfin, en ne heurtant pas l'islam de front, il s'est concilié, à tout le moins il a neutralisé la seule force capable de fédérer contre nous toutes les tribus guerrières dont la dispersion était et reste le principal élément de notre prédominance et de notre prestige.

Sans doute, avant notre intervention, il y avait des tribus qui échappaient à ces contributions parfois abusives; mais au prix de l'anarchie, c'est-à-dire de la guerre constante, de la misère, de la famine périodique. Quant aux populations qui étaient déjà makhzen, elles savent désormais que les caïds ne peuvent plus dépasser certaines lisières que nous resserrons de plus en plus, ni employer aussi aisément certains moyens de perception, dont la bastonnade n'était point le plus sévère.

⁂

Certes, il reste beaucoup à faire au Maroc. J'ignore ce que notre pernicieux régime de l'incohérence phraséocratique lui réserve, mais ce que je sais bien, c'est que l'œuvre ne se gardera, ne se poursuivra, ne se parfaira que dans le même sens, par le même esprit et avec un chef que ne désignera pas le suffrage universel.

Georges DEHERME.

La Politique chez les Etudiants

DEUXIEME PARTIE

Les Etudiants qui ne font pas de Politique

A mes amis Paul J. et René D. j'adresse cet appel.

Dans la première partie de cette étude (1), j'ai montré que certains mouvements d'étudiants ne s'expliquent pas complètement par la force *respective des groupes politiques, la valeur ou la faiblesse de leur organisation*, l'ardeur ou l'indifférence de leurs membres.

Il est nécessaire, pour connaître à fond notre jeunesse, de se persuader que les militants des groupes universitaires ne sont pas, dans les circonstances graves, des soldats. Ils sont les *chefs* qui composent un *état major*.

Leurs troupes ? Leurs camarades indifférents à la politique dans la vie ordinaire, qui ont tout de même des préférences, et vont quand l'heure est décisive vers ceux qui représentent leur idéal, ou plus simplement vers ceux qui ont su leur donner confiance.

Or, les étudiants qui vivent en contact souvent étroit avec les membres glées ou volontairement malfaisantes, on veut détruire, on détruit les libertés dont la France était pavée autrefois?

Les étudiants de gauche, parce qu'ils appartiennent aux partis agresseurs, savent bien que nous sommes en guerre. Tous sont inscrits à leur parti. Tous luttent. Que les étudiants de droite plus nombreux que jamais viennent grossir nos effectifs.

R. B.

(1) Voir le «Soleil» du 30 janvier 1926.

Le «Soleil d'Auvergne» à Thiers

CHEZ LES SOCIALISTES INDÉPENDANTS

Julien n'y est plus. — Au Journal de Thiers. — Le sosie du sénateur Pichon.— Les réticences de M. de Grandsaigne. — M. Cotte n'aime pas les girouettes. — Huguet ou Cotillon ?

— La sous - préfecture ! cher monsieur, voici la sous-préfecture. Elle est de seconde classe.

— Nous entrons?

— Visite inutile. Pas d'histoires... Julien n'y est plus....

— Mais où me conduisez-vous, ô guide plein de sagesse?

— Chez un confrère très aimable du « *Soleil d'Auvergne* ». Il est socialiste indépendant. Il a fait ses preuves. Ce qui ne l'empêche point de rompre quelques lances contre le Cartel dont le sectarisme choque sa droiture naturelle. Il n'aime pas les salades malpropres, délicatesse que certains ne lui pardonnent pas. Mais cette belle indépendance d'esprit, si rare de nos jours, et si appréciée de votre « *Soleil* », vaut de nombreux amis, dans tous les partis, au confrère que nous allons visiter.

— Et comment appelez-vous ce phénomène ?

— «Le Journal de Thiers»! C'est l'hebdomadaire le mieux composé et le plus lu aujourd'hui de nos compatriotes.

Tirage de 2.500 à 3.000 exemplaires, suivant l'intérêt du numéro.

— C'est beau.

Une libraire modeste mais très achalandée sert d'entrée et de bureau au « Journal de Thiers ». Les deux dames qui nous y reçoivent ont des visages accueillants dont la franchise et la bonté font d'un milieu étranger au visiteur un milieu immédiatement sympathique. Nous demandons le directeur du « Journal de Thiers ». Un coup de téléphone! Et voici M. de Grandsaigne (François pour ses intimes) au milieu de nous.

De qui le populaire directeur du « Journal de Thiers » peut-il bien être le sosie? Je cherche dans mes souvenirs, tandis que s'échangent les présentation d'usage..... J'y suis, j'ai devant moi la sympathique image d'un viel ami disparu de la scène politique, je veux parler du sénateur Pichon, l'ancien collaborateur de Clémenceau.

Peu d'hommes doivent être aussi

— Et nous voici au café qui voisine avec la librairie du *Journal de Thiers* et dont M. Cotte est le propriétaire gérant. Mon ami a un goût très marqué pour le *Cristal sec* qu'il aime à noyer dans une eau abondante. Je ne dédaigne pas le *Porto*. Nous réclamons ces agréables rafraîchissements et nous avons l'honneur d'être servis par M. Cotte lui-même.

La silhouette quelque peu sévère et émaciée de cet excellent cafetier n'évoque aucunement l'image de ces redoutables fricotteurs de l'assiette radicale, dont le bon garçonnisme se rembourre et se capitonne de toutes les boursoufflures d'une ridicule suffisance. L'honorable M. Cotte se console sans doute de n'être point un politicien *dodu* en laissant apparaître, pour le plaisir des yeux les lignes nettes et précises d'une solide ossature. Et c'est la manifestation, en cet homme, de la plus rigoureuse honnêteté politique et commerciale.

Aussi bien, ne sommes-nous point surpris lorsque nous entendons M. Cotte déclarer qu'il n'a jamais présenté des opinions et un vin frelatés à ses électeurs et clients. Il se dit socialiste, il l'a toujours été, nous le croyons sans peine. La parole de cet homme ne s'échauffe que contre les faux frères. Il n'aime pas les « girouettes », celles qu'il a vu tourner autour de lui sur les toits de la sous-préfecture et de la Loge maçonnique.

A ce Caton incorruptible du socialisme thiernois que l'on nous a représenté comme le citoyen le plus réfléchi et le plus qualifié pour émettre des pronostics électoraux, nous réitérons donc la question posée à M. de Grandsaigne, relativement à la succession politique de M. Claussat.

M. Cotte nous répond :

— J'avais prédit à M. Julien l'échec complet de son Cartel. La débacle du bloc Clouvel-Hugonnet a justifié mes prévisions. En ce qui concerne le successeur de M. Claussat je ne puis vous dire qu'une chose.

— Laquelle, cher Monsieur Cotte?

— C'est que l'élu sera certainement le candidat pour lequel j'aurai voté. Vous me comprenez ?

Oui, nous comprenons l'oracle de M. Cotte, comme les anciens comprenaient autrefois ceux de leurs sybilles. Un commentaire s'imposait. Il fut donné par les consommateurs que notre conversation semblait intéresser au plus haut point. On voulut bien me signaler plusieurs vedettes de ce parti socialiste indépendant très influent à Thiers et qui se différencie des frères unifiés, figés dans la lettre du dogme, par une liberté d'allures et une largeur d'esprit dont il est juste de reconnaître le mérite, en ce temps d'ostracisme cartelliste. Il y avait là encore, dans ce café ouvert sur un carrefour extrêmement vivant et qui pourrait prendre pour enseigne: «Au bon socialiste et au bon vin», un des hommes les plus sympathiques de Thiers, le premier adjoint, l'excellent M. Chabanne, promu, malgré lui, à des honneurs effrayants pour sa mo-

La plus grande fonction du monarque est de mettre chacun des particuliers dans le poste où il peut être utile au public.

LOUIS XIV.

Potins Clermontois

Est-ce vraiment pour les piétons que sont fait les trottoirs?

C'est cette intéressante question que je vous demande de résoudre, lecteurs. J'habite le quartier Fontgiève, dont les anciens et incommodes trottoirs ont été changés contre des pistes de taraman que je viennis à vous dans un dernier numéro du «Soleil». Il ne se passe pas de jour qu'à midi, en rentrant chez moi, je ne sois frôlé par un cycliste se livrant à la griserie de la vitesse sur la surface bien lisse du trottoir. Souvent j'ai tremblé pour un enfant ou une bonne vieille dame qui se trouvaient devant moi et que le fou frôlait à son passage, reprenant ensuite son équilibre par une série d'impressionnantes sinusoïdes.

On a pourtant créé un vélodrome municipal, où chaque cycliste, pour la somme modique de 1 franc, peut aller satisfaire sa passion.

Voilà pour les cyclistes. Passons maintenant aux chars à bœufs. Les jours de foire et de marché les chars à bœufs trouvent sans doute la rue Fontgiève indigne de leurs roues, et préfèrent user des trottoirs qui évitent toute usure à leurs roulements à billes. Là, ce n'est plus la vitesse qui crée le danger, mais ce sont les offrandes des nobles ruminants, qui nous souhaitent certainement beaucoup de bonheur, mais que leur parfum et leur consistance nous empêche d'apprécier à leur juste valeur.

Messieurs les agents, promenez-vous plus souvent rue Fontgiève et délivrez-nous des cyclistes imprudents violant les édits municipaux ainsi que des chars encombrants et de leurs ruminants malpropres.

DE LA PART DE L'EMPEREUR VESPASIEN

Vous n'ignorez pas, lecteurs, que c'est grâce à l'empereur romain vespasien, que nous jouissons en plein vingtième siècle de ces édicules forts commodes appelés vespasiennes.

Certains de nos compatriotes ont l'air de l'ignorer totalement. C'est en vain que sur les murs des petites rues on a écrit: «défense d'uriner». Une impudeur barbare viole l'interdiction. Comme chez la gent canine, il semble que là où un humain a déjà opéré, les autres soient attirés par une force irrésistible. On ne peut faire trois pas sans en avoir le spectacle révoltant! Il est vraiment désastreux qu'il n'y ait qu'un pays, la France, qui tolère de semblables abus. Essayez donc seulement de cracher par terre en Angleterre ou en Amérique, vous verrez la belle amende vous aurez à payer et immédiatement.

Pourquoi est-ce seulement chez nous, le pays soi-disant de la politesse et du savoir vivre, que de tels faits se produisent. Oui. Pourquoi?

LES ENCHANTERESSES SIRENES

Que le lecteur se rassure: il ne s'agit pas des sirènes de Virgile, mais bien des appels stridents qui, dès cinq heures du matin, émanent des usines Ollier, Bergougnan, Banque de France, etc....

Nous comprenons tous l'obligation d'un appel impérieux, pour arracher les ouvriers des bras du dieu Morphée, mais ce que nous n'arrivons pas à comprendre, c'est la nécessité de prolonger ces appels pendant des minutes et des minutes. C'est très désagréable pour les gens qui habitent auprès des susdites usines et plusieurs plaintes nous sont parvenues à ce sujet. Le travailleur intellectuel se couche très tard, à 11 heures ou minuit et il lui est désagréable d'être réveillé alors qu'il prend un repos bien mérité.

Nous demandons donc aux directeurs de mettre bon ordre à cela, et d'abréger les appels, certainement très musicaux, mais qui tendent au point d'orgue de la grande voix de l'usine.

commerce de la façon la plus ingénieuse. Il va chez les commerçants, commande des marchandises pour telle institution, telle maison de commerce dont il se dit chargé de faire les achats. On lui livre la commande, et on ne s'aperçoit de la supercherie qu'au moment de l'envoi de la facture.

C'est pour une opération de ce genre que Sepchat a été arrêté mercredi. Il est du reste familier du fait et vient de purger récemment une condamnation à 6 mois de prison, toujours au sujet de ses affaires commerciales.

Accident d'auto. — Samedi, M. Jean Alevêque, le jeune sportsman bien connu à Clermont, qui conduisait un puissant cyclecar, voulut doubler le tramway de Royat à l'arrêt facultatif de la rue d'Assas. Le malheur voulut qu'à ce moment une voyageuse descendit du tram. La voiture la heurta violemment, la projeta à plusieurs mètres de distance, puis alla s'écraser contre un arbre.

Les victimes de l'accident furent aussitôt relevées et des soins empressés leur furent prodigués. La voyageuse, Mme Piquet, 25 ans, portait une fracture au crâne et de nombreuses contusions. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu par une camionnette qui descendait à Clermont. Son état est grave, mais non désespéré.

Quant à M. Jean Alévêque, il a reçu des blessures produites par des éclats de verre et des contusions assez légères.

Tramway en dérive. — Samedi dernier, vers 5 heures et demie, le tram de Fontgiève où se trouvait une seule voyageuse, stationnait place Gaillard. Le conducteur et le receveur étaient absents; tout à coup le tram se mit en marche, et, prenant de la vitesse en raison de la déclivité, se mit à dévaler la rue Fontgiève à toute vitesse.

A la hauteur de la rue Traversière Fontgiève, une voiture de laitier qui était engagée sur la voie fut heurtée et renversée par le tramway, qui poursuivit sa course folle et ne s'arrêta qu'à l'angle de la rue Haute-Saint-André.

La voyageuse, épouvantée, descendit et s'enfuit. On ignore son identité.

La voiture renversée a été fortement endommagée ainsi que son chargement de bidons. Le conducteur, M. Trellet, a reçu des fortes contusions. Son état est cependant satisfaisant.

Une enquête est ouverte sur les causes de cet accident qui aurait pu prendre les proportions d'une catastrophe.

NAISSANCE

Le Capitaine et Mme Mozat ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fils Gérard.

92e Régiment d'Infanterie

Concert du dimanche 15 février 1926, au Jardin Lecoq, à 15 heures. Programme:

I. «Militair Marsch». — Beethoven.
II. «Menuet de la symphonie militaire». — Haydn.
III. «Segovia» valse espagnole.— Popy.
IV. «Carmen» extraits. — Bizet.
V. «Marche des Gymnastes Autrichiens». — Péhel.

Le chef de musique,
F. de FRETTES.

CHAUSSURES BATTU
La plus Ancienne Spécialité de
CHAUSSURES DE LUXE DE LA RÉGION
40 rue Neuve - 30 Rue d'Ienne

LE SOLEIL D'AUVERGNE AGRICOLE

CHRONIQUE AGRICOLE

Le prix des scories de déphosphoration
La vente du bétail à l'étable et en foire

Le Ministre de l'Agriculture vient de publier une note au sujet du prix de vente aux agriculteurs des scories de déphosphoration.

Ce prix est fixé à 1 fr. 15 l'unité jusqu'à la prochaine réunion de la commission paritaire. En outre, toutes les commandes qui ont été transmises aux usines avant le premier janvier devront être facturées à l'ancien prix de 1 franc l'unité.

Malheureusemment, il paraît qu'il n'est pas possible d'obtenir des usines 1 kilog de scories au nouveau prix. Nos usines exportent, les agriculteurs français s'en passent.

Rappelons à titre d'indication que sur une production de 900.000 à un million de tonnes, la France ne consomme que 46.00 otonnes de scories et exporte le reste. Si la Corporation agricole existait et était forte, les *fabricants trouveraient bien* le moyen de mettre à la disposition de l'agriculture française les scories nécessaires en temps utile. Les principes du libéralisme qui inspirent la plupart des associations agricoles empêchent hélas tout effort sérieux dans ce sens.

* *

M. Chautemps, ministre de l'intérieur, vient d'en avoir une bien bonne. Il a fait paraître dernièrement à l'*Officiel*, malgré un avis contraire du ministre de l'Agriculture, un décret autorisant les préfets à interdire la vente du bétail en dehors des foires dans leur département. Les préfets de l'Eure, de la Marne, de la Sarthe, etc., ont paraît-il obtempérés.

Ainsi, le ministre prétendait interdire la vente à l'étable, qui se répand de plus en plus à cause des avantages énormes qu'elle présente. Mais si *je veux moi vendre mon bétail chez* moi, y faire venir le marchand, qui a le droit de m'empêcher? Et lorsqu'il y a de la fièvre aphteuse dans une région, combien d'agriculteurs ne veulent pas aller en foire pour ne pas la rapporter chez eux, et si, ayant un bœuf bien gras, il n'y a pas de foire avant 15 jours, devra-t-on le faire maigrir pour attendre la date de celle-ci?

Ce décret était tellement ridicule et tant fait rire les milieux agricoles, que sans attendre les interpellations déposées à la Chambre, M. le ministre de l'intérieur a envoyé une circulaire expliquant que son décret ne s'appliquait qu'à la vente en dehors du foi-

Devant les Impôts du Cartel

Les Cultivateurs se défendent

M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A. critique les mesures proposées par la Commission des Finances

M. Jules Gautier, président de la Confédération Nationale des Association Agricoles, vient d'adresser à M. Malvy, président de la commission des finances de la Chambre, une lettre dans laquelle il critique sévèrement les mesures proposées par ladite commission en matière de fiscalité agricole.

Voici quelles sont les grandes lignes de cette lettre:

M. Jules Gautier estime tout d'abord que les agriculteurs n'ont pas à présenter d'objection de principe « sur l'idée même de la détermination des revenus moyens par des commissions », mais il fait toutes réserves sur la possibilité pour des commissions, telles qu'elles sont prévues d'établir correctement le revenu net moyen de diverses exploitations agricoles. Ceci, du fait de l'incompétence des membres non agriculteurs et de l'ex*trême difficulté* pour les agriculteurs eux-mêmes « de proposer des moyennes convenables, parce qu'ils n'ont aucun moyen d'évaluer correctement le revenu net » qui varie, en effet, pour chaque exploitation d'une nature de culture déterminée, non seulement avec la qualité des terres mais avec l'habileté de l'exploitant, dans la production et dans la vente, les conditions climatériques et l'organisation des marchés, la qualité et la nature de la main-d'œuvre salariée ou non.

« Il est impossible actuellement de dire quels sont, par commune ou par canton, les frais d'exploitation pour une culture déterminée. » Pour la détermination du revenu annuel, les commissions ne pourront se baser sur aucun document officiel ou non et résoudront, « par l'arbitraire un problème complexe et indéterminé ».

M. Jules Gautier formule ensuite sur les détails du projet de la com*mission les critiques suivantes*: impossibilité pour les commissions de déterminer avant le 31 décembre le revenu de l'exploitant agricole qui vend les produits quelquefois plus d'un an après les récoltes; impossibilité d'établir le bénéfice net moyen par tête de bétail en l'absence de toute statistique du bétail par exploitant, et du temps qui serait nécessaire pour contrôler les déclarations. Présence de deux membres non agriculteurs « dans les commissions, pour y exercer un droit de contrôle en raison de la méfiance qu'inspirent les contribuables paysans », qui constitue pour les agriculteurs une mesure d'exception « injurieuse ».

M. Jules Gautier estime, en outre, que les membres agriculteurs devraient être élus en accord avec les associations agricoles, et non uniquement par l'administration.

Sels de Potasse d'Alsace

Sylvinites, Chlorure, Sulfate

Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

A TRAVERS LES MARCHÉS

LE BLE

Situation inchangée depuis la semaine dernière, notre marché est toujours à la merci des fluctuations du change. A l'étranger les cours semblent se stabiliser. Il se confirme que la récolte a été mauvaise dans l'Argentine du Nord. Le Canada reste donc, comme par le passé, l'arbitre des cours et l'on sait que les producteurs canadiens solidement groupés et maîtres du marché d'exportation, ont la ferme intention de maintenir les cours par tous les moyens.

Au marché de Paris la tendance a été soutenue. On a coté mercredi: cote officielle: février 148.75, mars 149.25; 4 de mars 151.75; marché libre: on cote départ: Beauce 142; Allier, Puy-de-Dôme 148 à 149; Anjou 143; Nord 141.50. Aucune affaire en blés exotiques.

A Lyon, au marché de mardi la situation était indécise; la meunerie n'achète qu'au jour le jour. On a coté départ Isère, Ain 150; Allier, Puy-de-Dôme 149; Nièvre 146. Les Manitoba 2 étaient offerts à 180 et les blés russes à 169 droits de douane en sus.

A Marseille on a coté: Puy-de-Dôme 149; Allier 148, Creuse 145.50; blés russes 168 à 170, droits non compris.

A Moulins, on paye à la culture 149 à 146; au Puy 146 à 148.

LE SEIGLE

Les offres sont rares ainsi que les demandes.

On a coté à Paris, marché officiel: 104 en février, 107 sur les 4 de mars. Au marché libre on cotait seigles de Beauce, Sologne 97.50.

A Lyon on cotait départ Puy-de-Dôme 98 à 102; A Moulins seigle 98; au Puy 100 à 102; à Roanne 97 à 98.

L'ORGE

La malterie n'est pas encore aux achats; les cours sont sans changement.

On a coté à Paris: orges du Gatinais et du Bourbonnais 108 à 109, Champagne 106; escourgeons de Beauce 98 à 99; orges de mouture du Centre 90 à 92.

A Lyon on a coté: Gatinais 110 à 112; 95

A Lyon on a coté: grises d'hiver Centre 103 à 104; noires Centre 104.50 à 105.

Au Puy: avoines grises 102 à 104; à Roanne grises d'hiver 105 à 106; blanches 98 à 100.

LES PAILLES ET FOURRAGES

On a coté cette semaine à Lyon: foin pressé 28 à 30, foin en vrac 24 à 25; paille blé gerbes 11 à 12; pressée 14 à 15; paille de seigle fléau 16 à 17, triée 25 à 26; machinée 13 à 14. Au Puy la paille de seigle vaut 22 à 25 les 100 kilogs.

LES POMMES DE TERRE

Situation sans changement; légère baisse sur quelques variétés, les autres fermes.

On a coté sur wagon départ:

Lyon: Beauvais, Puy-de-Dôme 41 à 42; Creuse 37 à 38; Early Centre 44 à 46; jaune ronde Puy-de-Dôme 42 à 43; violette Haute-Loire 48 à 50.

Marseille: Jaune Auvergne 40; Early Auvergne 47; rouge fine Auvergne, 36.

Roanne: Violettes 42 à 44; Beauvais 40 à 42.

Paris: Rondes jaunes Puy-de-Dôme; 39 à 41; Haute-Vienne 41 à 43; Saucisse rouge Haute-Vienne 52 à 55; Beauvais, Creuse 36 à 38.

LES LAINES

On cote au Havre: février 16.80; avril 16.80; juin 18.60.

LES BEURRES ET LES ŒUFS

On a coté mercredi à Paris:

Œufs. — Normandie extra 730, choix »»; Bretagne choix 660; ordinaire »»; Touraine choix 730; ordinaires »»; Poitou choix 730; ordinaires »» fr.; Auvergne 690; Midi 700; ordinaires »».

Beurre centrifuge. — Normandie 18.60; Bretagne 18.20; Charente et Poitou 18.80; Touraine 18.60; marchands Normandie 16; Bretagne 15.80; Centre 14.30 divers 14.50.

Cours en baisse.

Dans le Puy-de-Dôme on cote les beurres de 12 à 13 francs le kilog. Sur les fromages la tendance est faible et un peu de baisse surtout sur le gruyère et la fourme.

LES VINS, ALCOOLS

Cote officielle: Les rouges 1925 cotent 7,25 à 7,50 le degré; les rosés de 7,25 à 8 fr. le degré; les blancs, picpouls et bourrets, de 8,25 à 9 fr. le degré, logé, à l'hectolitre nu, pris chez le vigneron.

Alcool. — Cote: Trois-six de vin 86 degrés 625 à 630 francs; eau-de-vie de vin de Béziers 52 degrés 455 à 460 fr.; trois-six de marc 86 degrés 610 à 615 fr.; eau-de-vie de marc 52 degrés 365 à 370 fr.; l'hecto, nu, pris chez le bouilleur, tous frais en plus.

LE BETAIL

Paris-La Vilette

6 février.

Bœufs. — On cote au poids mort première qualité 890 fr.; deuxième qualité 810 fr.; troisième qualité 680 fr.; extrême 970 fr.

Vaches. — On cote: première qualité 890 fr.; deuxième qualité 790 fr.; troisième qualité 650 fr.; extrême 1.000 fr.

Taureaux. — On cote: première qualité 760 fr.; deuxième qualité 710 fr.; troisième qualité 670 fr.; extrême 800 fr.

Veaux. — On cote: première qualité 1.390 fr.; deuxième qualité 1.300 fr.; troisième qualité 1.330 fr.; extrême 1.470 fr

Moutons. — On cote: première qualité 1.440 fr.; deuxième qualité 1.200 fr.; troisième qualité 1.500 fr.; extrême 1.520 fr.

Porcs. — On cote: première qualité 1.114 fr.; deuxième qualité 1.000 fr.; troisième qualité 829 fr.; extrême 1.128 fr.

Lyon-Vaise

8 février.

Porcs. — La vente a été satisfaisante et les cours se sont élevés de 20 fr. par 100 kilos sur la belle qualité.

On cote au kilo poids vif: première qualité 7,60 à 7,80; deuxième qualité 7,30 à 7,50; troisième qualité 7 à 7,20; prix extrêmes 7 à 7,80.

Moutons. — La vente est calme. Les cours se maintiennent sans changement.

On cote: moutons de pays 1.100 à 1.200 fr.; africains 1.000 à 1.100 fr.; brebis 800 à 900 fr.; agneaux 1,300 à 1.400 fr.

Moulins (Allier)

On a vendu: bœufs de trait 5.500 à 9.000 fr. la paire; de boucherie 2,35 à 2,55 le demi-kilog; génisses ou châtrons, les maigres 1.000 à 2.800 fr. l'un: les gras 2,50 à 2,70, le demi-kilo; vaches grasses 2,20 à 2,40 le demi-kilo; suitées 3.000 à 4.500 fr. pièce; maigres 2.900 à 3.500 fr.; moutons 3,25 la livre; truies grasses 3,30 à 3,45 la livre; porcs gras 3,65 à 3,75; nourrains 3,80 à 4 fr.; laitons 4 à 5 fr. la livre.

GRANDE MAISON DE MODES

Au Camélia

6, rue des Gras, 6

SES MODÈLES LES PLUS CHICS

pour Dames et Fillettes

DEUIL ET COULEURS

Chronique Régionale

MARTRES D'ARTIERES. — Incendie. — Mercredi vers minuit un violent incendie s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Pailleret-Serre. Le feu alimenté par le fourrage contenu dans le bâtiment prit rapidement de telles proportions que les secours durent se borner à protéger les maisons voisines.

Bientôt le bâtiment entier s'effondra, et les pompiers des Martres achevèrent de noyer les décombres.

Les dégats sont importants.

MESSEIX. — Infanticide. — Samedi 6 février, le cadavre d'un nouveau-né, enfermé dans une boîte était découvert dans le cimetière de Messeix.

Le docteur Moreau, maire de Messeix, va procéder à l'autopsie du petit cadavre. Il semble certain qu'on se trouve en présence d'un infanticide.

MONTON. — Infanticide. — Une lettre anonyme, adressée au parquet, a fait découvrir une grave affaire d'infanticide.

La femme Thouvenon Marie 37 ans, veuve de guerre et mère de deux enfants, interrogée a avoué avoir accouché clandestinement le 28 janvier dernier. Faute de soins, l'enfant mourut quelques heures après; elle se débarrassa alors du petit cadavre en le faisant brûler dans un fourneau.

La femme Thouvenon, après avoir été présentée au Parquet de Clermont a été écrouée à la maison d'arrêt.

VERNINES. — Etat civil de l'année 1925. — Naissances. — Marliac Henri, Chamon Marguerite, Pastourel Henri, Bonnet Fernand, Buffière Etienne, Beaufort Antoinette, Coquel Andrée, Chastaing Antoine, Vidal Marguerite, Berthuit Armand, Prat Thérèse, Boulet Andrée.

Publications. — Mallet-Vacher, Caliher-Taillèdre, Douet-Chalier, Rigal-Chalier, Amat-Tufféry, Echalier-Rodier.

Décès. — Albisson Pierre, 50 ans; Bergaud Augustin, 4 ans; Cros Marie, épouse Buchon, 44 ans; Bergaud Raoul, 1 an; Sabatier Adolphe, 75 ans; Vidal Marie, veuve Raguet, 74 ans; Chadelat Pierre, 85 ans; Marlhac Marie, veuve Mallet, 79 ans; Sabatier Eugénie, 1 an; Beaufort Jeanne, 8 jours; Bonnafoux Jean, 64 ans; Carmautraud Françoise, veuve Ferrand, 72 ans; Thiveyrat, mort-né; Cathelat Suzanne, 65 ans; Prat Thérèse, 15 jours.

CHAPDES-BEAUFORT. — Conférence sur l'abbé Louis Bœuf, ancien vicaire, mort au champ d'honneur. — Une conférence, avec projections, sera faite à Chapdes le dimanche 14 février, par le docteur Leport, sur l'abbé Bœuf. Cette conférence montrera le travail et le bien fait par l'abbé Bœuf dans la paroisse de Chapdes.

Tous les amis de l'abbé Bœuf de la région (et ils sont nombreux) ainsi que ses camarades de guerre sont invités à cette conférence.

— **Assemblée générale du Syndicat agricole.** — L'assemblée générale du syndicat agricole a eu lieu dimanche dernier 7 février. La plus grande partie des *adhérents était présente. Le secrétaire a lu son compte-rendu de gestion pour 1925*; le trésorier a dit l'état de la caisse. Le syndicat est des plus prospère, il compte aujourd'hui 229 adhérents; le chiffre d'affaires a été pour 1925 de 86.000 francs.

Il a été ensuite tiré au sort dix obligations de 100 francs qui seront remboursées dimanche 14 février. Le secrétaire J. Javion, et le trésorier M. Giraud, étant démissionnaires, on a ensuite nommé pour les remplacer M. Pierre Tournaire au premier poste, et M. Antoine Cercy au second. L'ancien bureau a été réélu en son entier.

CHATEAUNEUF-LES-BAINS. — Dans différents villages, les propriétaires de clapiers s'apercevaient depuis longtemps de la disparition périodique de quelques-uns de leurs lapins. Ils se perdaient naturellement en soupçons sur tel ou tel de leurs voisins qui surement devait se nourrir de gibelotte à leurs dépens.

Cependant un des volés eut un jour l'inspiration de placer devant ses cages à lapins un piège à loup ou le voleur se fit prendre dès le lendemain.

C'était, non pas un homme, mais un gros chien de garde!

Contravention a été dressée à son propriétaire.

CHEIX-SUR-MORGE. — Conférence agricole. — M. Cayla, professeur d'agriculture à Riom, donnera dimanche 14 février, à 2 heures précises, une conférence dans la salle de la Mairie.

Le sujet qu'il se propose de traiter est celui, si intéressant de la culture du tabac.

Tous les cultivateurs de la région sont invités à assister à cette conférence.

GIAT. — Mouvement de la population en 1925. — Naissances. — Mauriange Pierre. — Renge Marie. — Rosticux Jacques. — Pabiot Jeanne. — Ribaud Jean. — Jo-

Tousseurs et Bronchitiques

LES

CACHETS CICATRISANTS

du Mont-Dore

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

Société Mutuelle d'Epargne et de Constructions

Siège social: Prévoyance de l'Ouest, Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 500.000 fr.

M. Chautemps, ministre de l'intérieur, vient d'en avoir une bien bonne. Il a fait paraître dernièrement à l'*Officiel*, malgré un avis contraire du ministre de l'Agriculture, un décret autorisant les préfets à interdire la vente du bétail en dehors des foires dans leur département. Les préfets de l'Eure, de la Marne, de la Sarthe, etc., ont paraît-il obtempéré.

Ainsi, le ministre prétendait interdire la vente à l'étable, qui se répand de plus en plus à cause des avantages énormes qu'elle présente. Mais si je veux moi vendre mon bétail chez moi, y faire venir le marchand, qui a le droit de m'empêcher? Et lorsqu'il y a de la fièvre aphteuse dans une région, combien d'agriculteurs ne veulent pas aller en foire pour ne pas la rapporter chez eux, et si, ayant un bœuf bien gras, il n'y a pas de foire avant 15 jours, devra-t-on le faire maigrir pour attendre la date de celle-ci?

Ce décret était tellement ridicule et tant fait rire les milieux agricoles, que sans attendre les interpellations déposées à la Chambre, M. le ministre de l'intérieur a envoyé une circulaire expliquant que son décret ne s'appliquait qu'à la vente en dehors du foirail ou sur les routes les jours de foire.

Cela est raisonnable, les foires ne peuvent servir que de marchés régulateurs où s'établissent les prix. Il faut donc qu'elles se tiennent le plus régulièrement possible. En dehors d'elles *la vente à l'étable présente d'incontestables* avantages pour l'agriculteur s'il sait se renseigner sur les cours. Vouloir la supprimer était une absurdité dont le bon sens paysan en a vite fait justice. — R. D.

la qualité des terres mais avec l'habileté de l'exploitant, dans la production et dans la vente, les conditions climatériques et l'organisation des marchés, la qualité et la nature de la main-d'œuvre salariée ou non.

« Il est impossible actuellement de dire quels sont, par commune ou par canton, les frais d'exploitation pour une culture déterminée. » Pour la détermination du revenu annuel, les commissions ne pourront se baser sur aucun document officiel ou non et résoudront, « par l'arbitraire un problème complexe et indéterminé ».

M. Jules Gautier formule ensuite sur les détails du projet de la commission les critiques suivantes: impossibilité pour les commissions de déterminer avant le 31 décembre le revenu de l'exploitant agricole qui vend les produits quelquefois plus d'un an après les récoltes; impossibilité d'établir le bénéfice net moyen par tête de bétail en l'absence de toute statistique du bétail par exploitant, et

Tousseurs et Bronchitiques

LES

CACHETS CICATRISANTS

du Mont-Dore

SOULAGENT ET GUÉRISSENT:

Toux, Bronchites rebelles, emphysème, toutes affections des voies respiratoires et préviennent la tuberculose.

PRIX: 9 fr. 50 -- Franco: 10 fr. 50

20 francs les 2 boîtes franco

CURE COMPLÈTE de deux flacons ou de deux boîtes à 15 jours d'intervalle

S'adresser à E. LAFONT

Grande Pharmacie des Établissements

LA BOURBOULE-LES-BAINS (P.-de-D.)

nada reste donc, comme par le passé, arbitre des cours et l'on sait que les producteurs canadiens solidement groupés et maîtres du marché d'exportation, ont la ferme intention de maintenir les cours par tous les moyens.

Au marché de Paris la tendance a été soutenue. On a coté mercredi: cote officielle: février 148.75, mars 149.25; 4 de mars 151.75; marché libre: on cote départ: Beauce 142; Allier, Puy-de-Dôme 148 à 149; Anjou 143; Nord 141.50. Aucune affaire en blés exotiques.

A Lyon, au marché de mardi la situation était indécise; la meunerie n'achète qu'au jour le jour. On a coté départ Isère, Ain 150; Allier, Puy-de-Dôme 149; Nièvre 146. Les Manitoba 2 étaient offerts à 180 et les blés russes à 169 droits de douane en sus.

A Marseille on a coté: Puy-de-Dôme 149; Allier 148, Creuse 145.50; blés russes 168 à 170, droits non compris.

A Moulins, on paye à la halle: 144 à 146; au Puy 146 à 148.

LE SEIGLE

Les offres sont rares ainsi que les demandes.

On a coté à Paris, marché officiel: 104 en février, 107 sur les 4 de mars. Au marché libre on cotait seigles de Beauce, Sologne 97.50.

A Lyon on cotait départ Puy-de-Dôme 98

A Moulins seigle 98; au Puy 100 à 102; à Roanne 97 à 98.

L'ORGE

La malterie n'est pas encore aux achats; les cours sont sans changement.

On a coté à Paris: orges du Gatinais et du Bourbonnais 108 à 109, Champagne 106; escourgeons de Beauce 98 à 99; orges de mouture du Centre 90 à 92.

A Lyon on a coté: Gatinais 110 à 112; Allier 118 à 120; orges de mouture 95.

Au Puy, les orges de brasserie valent 114 à 116 et à Roanne 106 à 108.

L'AVOINE

Tendance ferme, les cours de la semaine précédente se sont consolidés; peu d'offres et la grainetterie a de gros besoins dans le Centre et le Midi.

A Paris on cote: marché officiel, avoines noires février 110.75; mars 113,50; 4 de mars 117.

Au marché libre on tient départ: avoines grises du Centre 103 à 103,50; Noires du Berry 103 à 104; blanches de l'Oise 102 à 103.

8 fr. le degré; les blancs, picpouls et bourrets, de 8,25 à 9 fr. le degré, logé, à l'hectolitre nu, pris chez le vigneron.

Alcool. — Cote: Trois-six de vin 86 degrés 625 à 630 francs; eau-de-vie de vin de Béziers 52 degrés 455 à 460 fr.; trois-six de marc 86 degrés 610 à 615 fr.; eau-de-vie de marc 52 degrés 365 à 370 fr.; l'hecto, nu, pris chez le bouilleur, tous frais en plus.

LE BETAIL

Paris-La Vilette

6 février.

Bœufs. — On cote au poids mort première qualité 890 fr.; deuxième qualité 810 fr.; troisième qualité 680 fr.; extrême 970 fr.

Vaches. — On cote: première qualité 890 fr.; deuxième qualité 790 fr.; troisième qualité 650 fr.; extrême 1.000 fr.

Taureaux. — On cote: première qualité 760 fr.; deuxième qualité 710 fr.; troisième qualité 670 fr.; extrême 800 fr.

Veaux. — On cote: première qualité 1.390 fr.; deuxième qualité 1.300 fr.; troisième qualité 1.330 fr.; extrême 1.470 fr

Moutons. — On cote: première qualité 1.440 fr.; deuxième qualité 1.200 fr.; troisième qualité 1.500 fr.; extrême 1.520 fr.

Porcs. — On cote: première qualité 1.114 fr.; deuxième qualité 1.000 fr.; troisième qualité 829 fr.; extrême 1.128 fr.

Lyon-Vaise

8 février.

Porcs. — La vente a été satisfaisante et les cours se sont élevés de 20 fr. par 100 kilos sur la belle qualité.

On cote au kilo poids vif: première qualité 7,60 à 7,80; deuxième qualité 7,30 à 7,50; troisième qualité 7 à 7,20; prix extrêmes 7 à 7,80.

9 février.

Bœufs. — La vente est plus facile qu'au précédent marché, mais les prix restent cependant stationnaires.

On cote aux 100 kilos poids vif: première qualité 530 à 570 fr.; deuxième qualité 475 à 500 fr.; troisième qualité 390 à 470 fr.; extrêmes 390 à 570 fr.

Veaux. — La vente est calme et les cours fléchissent de 20 à 30 fr., selon qualité.

On cote au kilo poids vif: première qualité 7,60 à 7,90; deuxième qualité 7 à 7,20 troisième qualité 6,60 à 7 fr.; extrêmes 6,60 à 7,90.

anonyme, adressée au parquet, a fait découvrir une grave affaire d'infanticide.

La femme Thouvenon Marie 37 ans, veuve de guerre et mère de deux enfants, interrogée a avoué avoir accouché clandestinement le 28 janvier dernier. Faute de soins, l'enfant mourut quelques heures après; elle se débarrassa alors du petit cadavre en le faisant brûler dans un fourneau.

La femme Thouvenon, après avoir été présentée au Parquet de Clermont a été écrouée à la maison d'arrêt.

VERNINES. — Etat civil de l'année 1925. — Naissances. — Marliac Henri, Chamon Marguerite, Pastourel Henri, Bonnet Fernand, Buffière Etienne, Beaufort Antoinette, Coquel Andrée, Chastaing Antoine, Vidal Marguerite, Berthuit Armand, Prat Thérèse, Boulet Andrée.

Publications. — Mallet-Vacher, Caliber-Tellière, Douet-Chalier, Rigal-Chalier, Amat-Tufféry, Échalier-Rodier.

Décès. — Albisson Pierre, 50 ans; Bergaud Augustin, 4 ans; Cros Marie, épouse Buchon, 44 ans; Bergaud Raoul, 1 an; Sabatier Adolphe, 75 ans; Vidal Marie, veuve Raguet, 74 ans; Chadelat Pierre, 85 ans; Marlhac Marie, veuve Mallet, 79 ans; Sabatier Eugénie, 1 an; Beaufort Jeanne, 8 jours; Bonnafoux Jean, 64 ans; Carmautraud Françoise, veuve Ferrand, 72 ans; Thiveyrat, mort-né; Cathelat Suzanne, 65 ans; Prat Thérèse, 15 jours.

CHATEAUNEUF-LES-BAINS. — Dans différents villages, les propriétaires de clapiers s'aperceva**ient** depuis longtemps de la disparition périodique de quelques-uns de leurs lapins. Ils se perdaient naturellement en soupçons sur tel ou tel de leurs voisins qui surement devait se nourrir de gibelotte à leurs dépens.

Cependant un des volés eut un jour l'inspiration de placer devant ses cages à lapins un piège à loup ou le voleur se fit prendre dès le lendemain.

C'était, non pas un homme, mais un gros chien de garde!

Contravention a été dressée à son propriétaire.

CHEIX-SUR-MORGE. — Conférence agricole. — M. Cayla, professeur d'agriculture à Riom, donnera dimanche 14 février. Le secrétaire J. du Vion, et le trésorier M. Giraud, étant démissionnaires, on a ensuite nommé pour les remplacer M. Pierre Tournaire au premier poste, et M. Antoine Cercy au second. L'ancien bureau a été réélu en son entier.

GIAT. — Mouvement de la p[illegible] en 1925. — Naissances. — Mauria[illegible]re. — Renge Marie. — Rostiaux [illegible] — Pabiot Jeanne. — Ribaud Jean.

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

Société Mutuelle d'Epargne et de Constructions

Gérée par la «Prévoyance de l'Ouest» Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Epargne permettant

la Constitution { **d'Une Dot** / **d'Un Capital**

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de **45 millions** de francs de souscriptions en cours. Plus de **500 maisons** édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6 rue André-Moinier. CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88.

SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

Feuilleton du *Soleil d'Auvergne*

10

Le Secret du Grand Albert

par Jean de QUIRIELLE

V

LA VOIX DANS LES RUINES

Puis, comme si quelque invisible présence s'interposait entre eux, comme si elle essayait encore de se reprendre, elle soupira:

— Je voudrais vous aimer...

Trop souvent déjà, pendant leurs promenades, le jeune homme avait souffert de ces réticences après un élan, de ces brusques arrêts devant un obstacle immatériel qui semblait apparaître aux yeux de la jeune fille, — aux beaux yeux clairs comme la mer où revenait soudain la brume mystérieuse. Mais quel obstacle?... Il dit:

— Nul ne peut vous en empêcher, Germaine.

— Qui sait? murmura-t-elle...

Et, cette fois dans la brume des yeux agrandis, Pierre crut discerner une épouvante, le reflet de quelque souvenir monstrueux. Serrant Germaine contre lui dans une fervente étreinte, il jura:

— Je vous défendrai, contre tous.

Sans résister à cette étreinte protectrice, elle balbutiait vaguement:

— Vous ne savez pas, cher... Vous ne ne pouvez savoir...

Il répéta:

— Contre tous!

La jeune fille prononça d'une voix plus nette:

— Vous ne pouvez pas me défendre **contre celui-là...**

Semblant pourtant se rassurer un peu, elle ajouta, en se blottissant entre ses bras robustes:

— Vous étiez **son ami: peut-être qu'il ne vous tuera pas comme les autres...** Mais, quand même, me permettra-t-il de vous aimer?... Hélas! me permettra-t-il jamais?

Sa voix s'était encore élevée: elle criait presque sa plainte énigmatique. C'est à cet instant que le phénomène se produisit. Ce fut plus qu'un écho, ce fut une longue clameur aérienne, un peu métallique, dont les sombres accents, du propre aveu de Pierre évoquaient bien la *voix du Grand Albert*, évoquaient la voix **du Grand Albert vivant.** Cela se répercuta contre les vieux murs du donjon, en répétant, par trois fois:

— Jamais... jamais... jamais...

VI

LE PUITS DES OBSEDES

S'arrachant de la douce étreinte à quoi elle s'était un instant abandonnée, Germaine, terrifiée, avait fui d'une course si éperdue que Pierre n'avait osé ni la suivre ni la retenir. On peut croire que, dans le premier instant, il était aussi quelque peu stupéfait et que ce fut la vraie raison de son immobilité. Il n'avait pas encore songé à l'ingénieuse hypothèse qu'il devait imaginer, durant les heures qui suivirent, pour se donner à lui-même une explication rationnelle du prodige. En criant très fort, du même point du jardin, on n'obtenait plus qu'un écho assez ordinaire il eut donc l'idée d'un appareil vibrant quelconque, — analogue aux vases acoustiques en usage dans les théâtres antiques et dans certaines églises du moyen-âge, — d'une sorte de **tympan artificiel,** que Scipion avait pu construire pour amplifier à son gré cet écho. On se heurtait, il est vrai à d'assez grosses difficultés matérielles et il fallait encore supposer qu'un tel appareil, mis en action instantanément, pouvait être arrêté de même. Enfin, la ressemblance de cet écho amplifié avec la voix du Grand Albert demeurait toujours inexplicable. Cependant, comme il y avait eu simple répétition du dernier mot prononcé par la jeune fille, on pouvait à la rigueur, se contenter de l'hypothèse et admettre une part d'illusion dans la singulière ressemblance vocale qui les avait tous deux, si fortement impressionnés.

Le raisonnable Pierre résolut donc de s'en tenir à cette explication, avec laquelle il avait encore l'espoir de rassurer Germaine et qu'il imaginait surtout pour cela. Par malheur, il n'osa pas insister pour la revoir le même soir. Il ne revint que le lendemain, muni de ses sages arguments, mais elle refusa, cette fois, de le recevoir. Mme Ballande, exécutrice ordinaire des missions fâcheuses, était chargée de communiquer au jeune homme cette brusque décision.

— Pourquoi, lui demanda Pierre navré, pourquoi Mlle Fresneuse ne consent-elle pas à me dire elle-même la raison de... de cette rupture? J'aurais le droit, il me semble, d'en connaître au moins le motif, et quelques mots d'explication pourraient **la rendre moins douloureuse.**

Mme Ballande leva tout d'abord ses deux bras vers le ciel, dans un geste vague qui pouvait signifier «je n'en sais pas plus que vous», ou quelque chose d'approchant. Puis, après quelques instants d'hésitation, elle chuchota sur un ton de confidence.

— Germaine est allé trouver l'Italien hier au soir après dîner. Croiriez-vous, mon pauvre ami, qu'elle a passé une partie de la nuit enfermée avec lui dans ce maudit laboratoire?... C'est en sortant de là qu'elle m'a chargé, pour vous, de cette commission! Je lui ai bien fait observer qu'elle vous devait une explication, mais elle n'a rien voulu entendre. Elle ne faisait que répéter: «Plus tard!... Plus tard, s'il pense encore à moi, je lui parlerai. Mais, pour le moment, je ne peux pas... Je ne peux pas le revoir. Je n'en ai pas le courage. Qu'il ne revienne plus ici! Dites lui bien, surtout, de ne plus revenir». Elle répétait cela, **comme si elle avait peur.**

— Peur de quoi? demanda Pierre.

— Je ne sais pas, répliqua Mme Ballande en essayant de sourire. Peut-être de son propre cœur.

— Si elle m'aime, pourquoi me renvoyer?

Après une nouvelle hésitation, la vieille dame murmura encore plus bas:

— Que voulez-vous que je vous dise, mon pauvre ami?... C'est peut-être alors, qu'elle craint pour vous même. Je ne sais pas, moi! Mais on dirait, parfois, **qu'elle redoute aussi quelque danger pour vous.**

Et, s'étant signée, avec une dévotion peureuse, Mme Ballande ajouta:

— Peut-être que vraiment cet affreux sourcier lui a montré quelque chose.

Pierre bondit:

— Peur pour moi, gronda-t-il... Et de quoi, je vous prie?... Qu'allez-vous imaginer?... Vous n'allez pas vous mettre à croire aux fantasmagories de l'Italien?... Ce n'est pas pour moi qu'il faut craindre quelque chose, c'est pour votre nièce! car, maintenant, il peut tout de bon la rendre folle. Mais je la sauverai! Je la sauverai, malgré elle!

Puis, faisant effort pour dominer cet emportement, il reprit sur un ton de banale courtoisie:

— J'oubliais que je n'ai plus rien à faire ici et que je ne dois même pas y revenir. Il me reste donc à vous remercier de vos bontés, chère madame, en vous priant d'excuser un instant d'émotion qui a pu vous sembler ridicule. Permettez-moi de vous quitter, car je voudrais encore avoir le temps avant mon départ de dire un mot à votre brave Windel.

L'intendant habitait, auprès des communs, un pavillon séparé du château. Pierre du Hautoing, qui connaissait la maison, entra sans frapper dans la vaste cuisine où Mme Windel, pour le saluer, s'interrompit de houspiller la servante. Pierre fut ensuite introduit dans «le bureau», où M. Frédéric donnait ses audiences et où il se trouvait occupé, pour l'heure, à reviser d'anciens comptes. Sans attendre les explications du jeune homme, Windel secouant sa grosse face navrée, déclara que Mme Ballande l'avait mis au courant de la situation.

— La pauvre vieille, murmura Pierre... La voilà maintenant, mon bon Frédéric, qui commence à se laisser prendre, elle aussi, aux jongleries de ce misérable Italien.

— Sûr et certain que c'est un misérable prononça l'intendant... Mais, pour ce qui est des tours de prestidigitations, des «jongleries», comme vous dites, M. le comte, il faut bien reconnaître que Scipion **sait y faire,** — si c'est vraiment lui qui a **fait** cette voix que vous avez vous même entendue hier, avec mademoiselle.

— Et qui voulez-vous que ce soit?

Windel secoua ses épaules, comme pour se débarrasser de quelque fardeau importun.

— Oh! je n'en sais rien, fit-il. Je ne sais même pas pourquoi je vous parle de cela... Mais, tout de même, vous vous rappelez bien, M. le comte, qu'avant son départ pour la guerre, dans les derniers jours M. Albert nous disait souvent qu'il était sûr de ses appareils et que, s'il mourait, il aurait le moyen de nous donner de ses nouvelles, quand il serait dans l'autre monde.

— Vous aussi, Windel, voilà que vous y croyez! répliqua Pierre en souriant tristement... Vous êtes un homme, pourtant! Et moi qui comptais encore un peu sur votre bon sens pour nous aider à sortir de là ... Enfin!... Je me rappelle bien qu'Albert disait cela à tout le monde, en effet, lorsqu'il a été mobilisé. Les gens, suivant leur caractères, y voyaient une médiocre plaisanterie ou une preuve de dérangement cérébral. Pour nous, qui le connaissions, cela ne tirait guère à conséquence: mon bon Windel, je sais comme vous l'aimiez, mais, entre nous, c'est la première fois, avouez-le, que vous prenez au sérieux un de ses propos. Il disait tant de folies, le pauvre cher garçon!

(A suivre)

Jean de QUIRIELLE.

...se. — Gannet Paulette. — ...arie. — Lesueur Jeanne. — Ti...ette. — Pinet Suzanne. — Boissier ...rd. — Chevalier Eugène. — Verny ...xandrine. — Bénezit René. — Dumas ...nri. — Bousquet Aimée. — Gueton ...cienne. — Coudert Marguerite. — Ber...er Arthur. — Combanière Elène. — Tra...on Albert.

Mariages. — Bannet Albert et Tulon ...aria. — Cottendy Antoine et Boyer ...drienne. — Fournel Noël et Mazet Mar...e. — Gilbert Antoine et Pougheon Ma...e. — Giraudon Marien et Mouton Ma...e. — Larbre Edgard et Servol Marie. — Ledieu Paul et Paris Marie. — Mouton Joseph et Bouyon Françoise. — Parrot Antoine et Martin Madeleine. — Périnet Louis et Gannet Marie. — Porte Léon et Perier Marie. — Pinel Gustave et Richeu Marguerite. — Rollet Simon et Servol Louise. — Rougheol Emile et Mège Maria. — Sauvat Antonin et Tixier Jeanne. — Simonnet François et Richeu Maria. — Venturi Luigi et Legoy Eugénie. — Voulot Louis et Deshayes Rose.

Décès. — Allègre Marie, veuve Battut. — Alleyrat Marien. — Allochon Valentine veuve Chagot. — Berger Berthe. — Berger Marie. — Boissier Clément. — Bouchon Léon. — Bousquet Marien. — Brette Anne. — Chassagnon François. — Coudière Félix. — Filias Jean. — Manubit François. — Martin Marie, Michon Jeanne. — Pougheon Philibert. — Ratelade Louis. — Rauzet Jean. — Sabouret Léonce. — Servol Antoine. — Simon Marien. — Tréfond, veuve Picky-Vilbonnet.

En résumé. — Naissances: 22; mariages: 19; décès: 23.

MARINGUES. — Acte de probité. — Un écolier, le jeune Agenon, a trouvé sur le boulevard de Cléry, un portemonnaie contenant une certaine somme. Il l'a remis immédiatement à l'instituteur auprès duquel la personne qui l'a perdu pourra le réclamer.

MONTEL-DE-GELAT. — Conférence agricole. — Le dimanche 24 janvier, M. Veyret, Directeur des services Agricoles, a fait une très intéressante conférence.

Après avoir traité nombre de sujets technique, à la grande satisfaction de son nombreux auditoire. M. Veyret termina par l'examen de la question syndicale et un vibrant appel à l'union et et à la concorde entre tous les agriculteurs.

PONTAUMUR. — Le 14 janvier, à 9 heures du matin, aura lieu dans la salle de la Mairie, une réunion des Anciens combattants.

M. Bellut et Sardier feront, au cours de la réunion, une conférence dans le but de fonder à Pontaumur une section de l'U. N. C.

Divers autres questions telles que la retraite mutuelle des anciens combattants et la révision des pensions seront également traitées.

SAINT-BEAUZIRE. — Etat civil. — Naissance. — Cohade Marie, Aimond Amélie, Barel Yvonne, Bernard René, Boissat Paulette, Briffond Franck, Bringier Edouard, Brochette Marcelle, Cautier Edouard, Chambon Gisèle, Cohade Marie-Thérèse, Cohade Yves-Annet, Farce Marcel, Fonfrayde Georges, Gidon Gilbert, Joanadel AnneMarie, Chevanse Simone, Martin Marcelle, Maubert Magdeleine-Julienne, Mombon Jeanne, Morand Paul, Paris Suzanne, Rabien Cécile, Sucre Pierre, Tixier Pierre.

Mariages. — Armana Francisque et Seguin Marie Chambon Jean et Faure Anastasie, Delpic Eugène et Alibert Marie, Mas Jean-Marie et Blanc Maria, Roux Armand et Mordier Marie-Antoinette.

Décès. — Barrat Marie, Boucher Georges, Coudert Marie, Fontfraide Georges, Galenand Antoine, Jaffeux Marien, Pruguaix Antoinette, Seguin Pierre, Vallent Marie, Vendanze Pierre.

Total, pour l'année 1925: 27 naissances 5 mariages, 10 décès.

SAINT-ELOY-LES-MINES. — Dimanche 7 janvier a eu lieu le banquet annuel de la société de chasse.

La soirée s'est terminée par un bal a grand orchestre qui fut des plus brillants. Soirée très réussie.

SAINT-LAURE. — Le 31 janvier dernier, nos sapeurs-pompiers, ont célébré la St-Arthème au restaurant Vuciel. Le banquet, fort bien servi, était présidé par M. le Maire et le Conseil municipal. La plus franche cordialité n'a cessé de régner de le connaître se rappellent encore son dévouement sans bornes en même temps que l'affection toute paternelle qu'il gardait pour ses élèves, et certes M. Vialard est un de ceux à qui l'école de Celles doit le plus de reconnaissance.

Il s'est éteint dans sa 78e année, épuisé par un labeur de 60 ans au service du Bon Dieu. Son âme que n'avaient pas troublé les bruits du monde, n'a dû sans doute que glisser toute joyeuse dans un lumineux au-delà.

LA RENAUDIE. — Soirée récréative. — La soirée récréative organisée par les instituteurs et institutrices de la Renaudie a obtenu un franc succès.

M. le Maire et le Conseil municipal assistaient à la séance.

LEZOUX. — Séance récréative. — Cette très intéressante séance, au profit de la restauration de la chapelle de l'école de filles (ancienne école des Frères), donnée dimanche 7 février, sous la présidence de *M. le Doyen de Lezoux*, fut particulièrement réussie: les locaux de l'école transformés en salle de spectacle ne purent contenir le nombreux public.

Le programme, brillamment exécuté par une troupe de jeunes artistes locales, sous l'habile direction de Mlle E..., professeur à l'école, était ainsi composé:

«Le miracle des fuseaux», comédie dramatique en deux actes.

Une pièce enfantine, jouée par les jeunes enfants de l'école.

«La Grammaire», comédie-vaudeville. Des morceaux de musique appropriés furent exécutés par les élèves. Au piano, Mlle E.... charma une fois de plus l'auditoire par son grand talent de musicienne.

Enfin, M. le Doyen félicita les artistes, les remercia de leur gracieux concours, et annonça aux auditeurs que la séance serait donné une seconde fois dimanche prochain 14 février, afin de satisfaire les nombreuses personnes qui n'ont pu trouver de place à cette première représentation.

Souhaitons lui pareil succès, le but en vaut la peine !

SERMENTIZON. — Etat civil pour l'année 1925. — Naissances. — Batisse Germaine-Jeanne, Batisse Odette, Courcelle Jacqueline, Delarbouclas Marie-Francine, Duchalet Adrienne, Dugne Annette, Genillier Antonin, Genillier Simon-Baptiste.

Mariages. — Boudet Joseph et Darteyre Marcelle-Yvonne, Boudol Louis et Parrain Marie, Josselin Joseph et Delabourclas Thérèse.

Décès. — Besset Marie, Blanc Michel, Champeiaux Marie, Constancias Jean, Constancias Joseph, Delafoulhouse Marie, Dugne Louis, Genillier Marie, Juillard Marie, Laroche Antoine, Montmailler Jenny, Parrain Antoine, Soleil Anne, Tarragnat Jean, Théallier Annette, Théallier Antoinette, Théallier Charles-Louis, Thérol Antoine, Tourlonias Françoise.

En résumé: 8 naissance, 3 mariages, 21 décès et 10 publications de mariages.

ARLANC. — Depuis longtemps déjà l'utilité d'un arrêt de l'autobus départemental se faisait sentir au lieu dit Pierrebille, dans la commune de Saint-Germain-l'Herm, arrêt qui pouvait desservir plusieurs villages des environs et les communes de Saint-Alyre et de Dorange.

Un arrêté préfectoral vient de décider la création de cet arrêt. La nouvelle en a été accueillie avec une vive satisfaction par les intéressés.

ISSOIRE. — Un vol important a été commis ces jours-ci en gare d'Issoire. Un important convoi de cigares et de cigarettes était arrivé à destination de l'Entrepôt. On s'aperçut à la réception que 3 caisses de cigarettes, d'une valeur de 8.000

LÉGUMES SECS

	Le 1/2 kg
Haricots blancs nains	1.10
-- cocos blancs	1.60
-- plats, genre 1/2 Soissons	1.90
-- Suisses ou Lingots blancs	1.85
Pois cassés verts	1.45
Pois ronds verts triés	1.70
Pois chiches extra	1.70
Lentilles blondes moyennes	1.25
-- extra larges	2.05
-- vertes du Puy	2.40

Faites inscrire vos achats sur votre

LIVRET DE BONI

UN TICKET-PRIME POUR UN FRANC D'ACHAT

Economats du Centre

Aéro-Club d'Auvergne

LE CHALLENGE DES AS

Nous venons d'avoir le vif plaisir d'apprendre que notre Président, Gilbert Sardier, vient de remporter un magnifique succès dans un sport nouveau. Il s'est en effet classé 2e au challenge des As de Chamonix, course de bobleigh disputée, sur invitation entre les as, de l'Automobile et de l'Aviation sur la piste Olympique de «Bob».

Le gagnant n'est autre que Pelletier Doi-

BUREAUX ET MAGASINS D'EXPOSITION
8, Rue Blatin

CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Cette semaine présente :

GLORIA SWANSON, dans

TRICHEUSE

Grande comédie dramatique avec laquelle cette brillante artiste obtint un triomphal succès au Théâtre Mogador de Paris.

LE DON QUICHOTTE du RIO GRANDE

Comédie d'aventures, gaies avec Jack Hoxie.

CAMEO JOURNAL

organe d'informations par l'Ecran.

Dimanche, deux matinées à 2 heures et 4 h. 45.

en venant à Clermont

n'oubliez pas vos Bijoux à faire réparer ou transformer par

BLIN

bijoutier-spécialiste (39, avenue des Etats-Unis) qui vous les rendra le soir même de votre départ, complètement remis à neuf. Téléph. 9-58.

Cinéma-Gergovia

Programme de 12 au 18 février.

LA CROISIERE DE FELIX

dessins animés

C'EST LE HOMARD

Comédie

Sélection musicale par l'orchestre symphonique sous la direction de M. Jean Benoit.

J'AI TUÉ

Drame de Roger Lion, interprété par : Huguette Duflos et Sessue Hayakawa, entourés de Maxudian le Petit Maurice Si-

CHARBONS

STREICHENBERGER

10, Avenue de Lyon, 10
CLERMONT-FERRAND
Ch. PERRET, directeur

Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE
LIVRE BIEN ET VITE

Téléphone 0-79

LES PETITES ANNONCES du "Soleil d'Auvergne"

TARIF :

Demandes d'emploi : 0 fr. 40 *Tous autres rubriques : 0 fr. 60*

Aucun minimum d'insertion exigé

La mention s'adresse au Bureau du Journal, est payable 0 fr. 50 en plus

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgiève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix : 10.000 fr.

Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix : 15.000 fr.

Café-comptoir avec meublés, pl. centre. Bail 10 ans. Prix : 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.0000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix : 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice Prix : 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre : 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.

Epicerie-comest., b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix : 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus. meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard-restaurant pl centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix : 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intéres. Prix : 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v comm. du Berry, 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix : 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix : 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices : 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moité comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauf. centr.. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail : 15. Loyer: 6.000 Prix : 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Immeubles

A vendre, Maison neuve banlieue Clermont. Bonnes conditions. Ecrire à Arvernie Publicité, 20, rue des Gras,

On demande à acheter

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de **saint Amable.**

S'adresser au bureau du journal.

On demande à louer

On Demande appartement 3 pièces, de préférence dans le Centre.

S'adresser au bureau du journal.

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adres ser au journal.

PENSION

Ingénieur chercherait pension dans famille honorable, environs place Gaillard ou place Delille. S'adresser au

la réunion, une conférence dans le but de fonder à Pontaumur une section de l'U. N. C.

Divers autres questions telles que la retraite mutuelle des anciens combattants et la révision des pensions seront également traitées.

SAINT-BEAUZIRE. — Etat civil. — Naissance. — Cohade Marie, Aimond Amélie, Barel Yvonne, Bernard René, Boissat Paulette, Briffond Franck, Bringier Edouard, Brochette Marcelle, Cautier Edouard, Chambon Gisèle, Cohade Marie-Thérèse, Cohade Yves-Annet, Farce Marcel, Fonfrayde Georges, Gidon Gilbert, Joanadel Anne-Marie, Chevanse Simone, Martin Marcelle, Maubert Magdeleine-Julienne, Mombon Jeanne, Morand Paul, Paris Suzanne, Rabien Cécile, Sucre Pierre, Tixier Pierre.

Mariages. — Armana Francisque et Seguin Marie Chambon Jean et Faure Anastasie, Delpic Eugène et Alibert Marie, Mas Jean-Marie et Blanc Maria, Roux Armand et Mordier Marie-Antoinette.

Décès. — Borret Marie, Boucher Georges, Coudert Marie, Fontfraide Georges, Galenand Antoine, Jaffeux Marien, Prugnaix Antoinette, Seguin Pierre, Vallent Marie, Vendanze Pierre.

Total, pour l'année 1925: 27 naissances 5 mariages, 10 décès.

SAINT-ELOY-LES-MINES. — Dimanche 7 janvier a eu lieu le banquet annuel de la société de chasse.

La soirée s'est terminée par un bal a grand orchestre qui fut des plus brillants.

Soirée très réussie.

SAINT-LAURE. — Le 31 janvier dernier, nos sapeurs-pompiers, ont célébré la St-Arthème au restaurant Vuciel. Le banquet, fort bien servi, était présidé par M. le Maire et le Conseil municipal, La plus franche cordialité n'a cessé de régner durant le repas qui fut égaye, au dessert, par quelques bons chanteurs.

Petite fête très réussie.

SAINT-MYON. — Mouvement de la population en 1925. — Naissances. — Lausard Marie-Joséphine Pivez Jean-Claude, Roudadoux Jeanne, Gisset Antoine-René, Ganière Joseph-Amédée.

Mariage. — Laurent Durignier et Hortense Couronne.

Décès. — Château Antoine, Geneix Gilbert, Fare Annet, Privez Jean-Claude, Laurent Michel, Michel François, Daucher Joseph-Louis, Gisset Marie.

SERVANT. — Les on-dit. — On dit que M. le Maire, pour paraître à la hauteur de ses fonctions, s'est procuré un recueil de discours et allocutions pour toutes les circonstances de la vie municipale et à l'usage 1° des Maires que leurs occupations empêchent d'avoir le temps nécessaire de préparer leurs discours; 2° de ceux qui n'en ont pas les moyens! Evidemment, M. le Maire de Servant doit être de la première catégorie!...

On dit aussi... que M. le Maire, au banquet de nos jeunes conscrits et à l'heure des toasts, tira de sa poche son précieux recueil. «Doctus cum libro», il déversa alors sur son jeune auditoire ébahi des flots d'éloquence !...

On dit également.... mais nous en reparlerons la semaine prochaine.

THIERS. — Concours de tir. — Les amateurs de tir du faubourg de la Vidalie ont organisé un grand concours de tir, doté de prix nombreux et importants.

Le concours et ouvert aux tireurs de la région tous les dimanches de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Les prix sont exposés chez M. Mary, faubourg de la Vidalie.

CELLES. — Deuil. — Vendredi dernier, 5 février une messe a été dite à l'Eglise de Celles, pour M. Joseph Viallard, frère des Ecoles chrétiennes, décédé à Montferrand, le 22 janvier.

M. Viallard était venu comme professeur à l'Ecole libre de Celles, en 1912; il en était reparti en 1922. Pendant dix années, il s'était dépensé humblement, mais combien méritoirement à inculquer aux plus petits les premières notions de l'enseignement. Ceux qui ont eu le bonheur

Constancias Joseph, Delafoulhouse Marie, Dugne Louis, Genillier Marie, Juillard Marie, Laroche Antoine, Montmailler Jenny, Parrain Antoine, Soleil Anne, Tarragnat Jean, Théallier Annette, Théallier Antoinette, Théallier Charles-Louis, Thérol Antoine, Tourlonias Françoise.

En résumé: 8 naissance, 3 mariages, 21 décès et 10 publications de mariages.

ARLANC. — Depuis longtemps déjà l'utilité d'un arrêt de l'autobus départemental se faisait sentir au lieu dit Pierrebille, dans la commune de Saint-Germain-l'Herm, arrêt qui pouvait desservir plusieurs villages des environs et les communes de Saint-Alyre et de Dorange.

Un arrêté préfectoral vient de décider la création de cet arrêt. La nouvelle en a été accueillie avec une vive satisfaction par les intéressés.

ISSOIRE. — Un vol important a été commis ces jours-ci en gare d'Issoire. Un important convoi de cigares et de cigarettes était arrivé à destination de l'Entrepôt. On s'aperçut à la réception que 3 caisses de cigarettes, d'une valeur de 8.000 francs, avaient disparu.

Une enquête est ouverte.

BESSE. — Etat civil du mois de janvier 1926. — Naissances. — Batisse Maurice-René-Anatole, Vernaire Marie-Juliette-Claire, Lenègre Paul-Eugène-Sylvain.

Publications de mariages. — Maillet Basile-Julien et Laborie Elisa, Geneix Jean-Jacques et Faure Marie-Josèphe-Gabrielle, Roux Jean-Reynand et Chaudeon Yvonne-Antoinette.

Mariages. — *Maillet Basile-Julien et* Laborie Elisa, Geneix Jean-Jacques et Faure Marie-Josèphe-Gabrielle.

— Décès. — Carriat Jeanne-Antoinette, 7 mois.

BRASSAC-LES-MINES. — Fatale imprudence. — M. Comte Calixte, de Sainte-Florine se rendait à Brassac-les-Mines par le train de 10 heures du soir. Il sommeillait dans son compartiment et ne s'aperçut pas qu'il était arrivé a destination. S'étant réveillé lorsque le train se remit en marche, il s'aperçut de sa méprise et sauta du convoi à la hauteur du passage à niveau qui se trouve à la sortie de Brassac. Il tomba sur le remblai se faisant de nombreuses et graves contusions, notamment à la figure et au côté droit.

Malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués par les docteurs Fabre et Gigante, l'état de M. Comte Calixte reste inquiétant.

Bicyclette retrouvée. — Il y a quelque temps, la bicyclette de M. Servy, menuisier à Brassac les Mines, avait disparu dans des circonstances quelque peu mystérieuses.

Une enquête habile menée par le gendarmes de la région vient d'amener la découverte de la bicyclette dans une masure abandonnée située sur le territoire de la commune du Breuil.

Le voleur serait bien connu dans la région.

Imprimerie Jean Vissouze

Anciennement L. BALMET

25, Rue Gaultier-de-Biauzat :: CLERMONT-Fd

Tél. 5-64

Tous travaux d'impression

Les meilleurs prix

La plus belle présentation

— vertes du Puy 2.40

Faites inscrire vos achats sur votre

LIVRET DE BONI

UN TICKET-PRIME

POUR UN FRANC D'ACHAT

Economats du Centre

Aéro-Club d'Auvergne

LE CHALLENGE DES AS

Nous venons d'avoir le vif plaisir d'apprendre que notre Président, Gilbert Sardier, vient de remporter un magnifique succès dans un sport nouveau. Il s'est en effet classé 2e au challenge des As de Chamonix, course de bobleigh disputée, sur invitation entre les as, de l'Automobile et de l'Aviation sur la piste Olympique de «Bob».

Le gagnant n'est autre que Pelletier Doisy — Gilbert Sardier pilotait une équipe composée exclusivement d'amateurs: M. V. Brège, Directeur de l'Echo des Sports, le capitaine aviateur Fromont et l'aviateur Cordier comme freineur.

Derrière lui se classent: Arrachart, Bastien-Thery, Bonnet, etc... Bonnet fit une chute sans conséquence grave.

GRAND BAL ANNUEL

Le grand event hivernal et annuel de l'Aéro Club d'Auvergne approche, un peu plus d'un mois nous sépare seulement du 13 mars. — Ce bal sera encore, si possible, plus brillant que de coutume. Un orchestre jazz à virtuosité endiablée, encore inconnue à Clermont, entraînera inlassablement les couples au milieu d'un décor féérique.

Un brillant cotillon est au programme.

M. Pinson, le sympathique propriétaire du Café de Paris et l'hôte aimable et dévoué de l'Aéro-Club-d'Auvergne a promis son talent d'organisateur averti pour le buffet. C'est encore là un événement qui réjouira les gourmets et les gourmands.

Dans quelques jours, nous reparlerons de ces belles choses qui, certainement, doivent réunir le tout Clermont, d'autant plus que l'A. C. A. veut faire de sa fête annuelle, une fête de bienfaisance, dont le bénéfice ira à la Caisse de Secours de l'Aéronautique. Caisse toujours trop insuffisante à venir en aide aux martyrs de l'Aviation ou à leur famille.

PROPAGANDE

Rentré de Chamonix jeudi 6 février à midi et après s'y être classé deuxième du classement général de la course de Bobsleig des «As», G. Sardier était le soir à Thiers, où, sous le patronage du groupement théâtral de cette ville, il faisait une conférence très applaudie sur l'Aviation commerciale en France, agrémentée d'un film d'aviation édité par M. Wlasta.

En son nom, et au nom de l'A. C. A., je remercie le groupement de l'accueil qui lui fut réservé et de sa parfaite organisation, en lui disant que toujours l'A.C.A. sera à sa disposition pour faire entendre la bonne parole ou la souligner d'un geste.

Notre Président continuera sa propagande en allant à Saint-Flour, le 28 février, faire une conférence sur l'avenir de l'aviation française.

Le secrétaire général:
G. RIBOURT.

en venant à Clermont

n'oubliez pas vos Bijoux à faire réparer ou transformer par

BLIN

bijoutier-spécialiste (39, avenue des Etats-Unis) qui vous les rendra le soir même de votre départ, complètement remis à neuf. Téléph. 9-58.

Cinéma-Gergovia

Programme de 12 au 18 février.

LA CROISIERE DE FELIX
dessins animés

C'EST LE HOMARD
Comédie

Sélection musicale par l'orchestre symphonique sous la direction de M. Jean Benoît.

J'AI TUÉ

Drame de Roger Lion, interprété par : Huguette Duflos et Sessue Hayakawa, entourés de Maxudian le Petit Maurice Sigrist Denise Legeay et Pierre Daltour.

G. DE TARRIEUX
ASSURANCES
Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42
Consultations et Renseignements gratuits

Au Familia

Programme du 12 au 18 février:

LE CONVOI TRAGIQUE
et
CIRCÉ

Scénario de Blasco Hanz. Superbe évocation de la fameuse magicienne antique.

Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand
Le Gérant: J. ROUSSET.

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgiève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix : 10.000 fr.

Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix : 15.000 fr.

Café-comptoir avec meublés, pl. centre. Bail 10 ans. Prix : 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.0000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix : 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé laissant très beau bénéfice. Prix : 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre : 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.

Epicerie-comest, b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix : 36.000 fr.

Restaurant d.angle très bien situé, plus. meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Café-billard-restaurant pl centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intéres. Prix : 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v comm. du Berry. 24 nos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix : 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix : 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Auvergne, 12 ch. meubl. Inst très confortable. Bénéfices : 40.000. Vendeur se *retire et fait bail à volonté.* Loyer : 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauf. centr., Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail : 15. Loyer: 6.000 Prix : 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Immeubles

A vendre, Maison neuve banlieue Clermont. Bonnes conditions. Ecrire à Arvernie Publicité, 20, rue des Gras, Clermont-Ferrand.

Serais acquéreur de tous objets anciens se rapportant au culte de **saint Amable.**

S'adresser au bureau du journal.

On demande à louer

On Demande appartement 3 pièces, de préférence dans le Centre.

S'adresser au bureau du journal.

Demandes d'emplois

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresser au journal.

PENSION

Ingénieur chercherait pension dans famille honorable, environs place Gaillard ou place Delille. S'adresser au Journal.

User des Petites Annonces
du "Soleil d'Auvergne"
c'est avoir rapidement ce qu'on désire

Les Petites Annonces...
c'est le chemin le plus court
entre l'offre et la demande

"Le Soleil d'Auvergne"
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
Chèque Postal 665

BULLETIN d'ABONNEMENT

(à découper et à retourner)

Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS *en mandat chèque* (1)

Montant d'un abonnement d'un an au "SOLEIL D'AUVERGNE".

A dater du .....

Adresse: .....

Signature.

Biffer les mentions inutiles.